



N° XII

# PATRIMOINE

*Bulletin de la Société Archéologique de Corseul*

---

AVRIL 1998



Tête celtisante en pierre  
Musée de la Société Archéologique

## SOMMAIRE

<b>ACTION</b> .....	2
<b>LA VIE DU MUSÉE : TÉMOIGNAGE DE JEAN-YVES CHÉREL</b> .....	8
<b>NOUVELLES BRÈVES</b> .....	14
<b>LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES DE MONTERFIL II</b> .....	17
par Hervé Kérébel	
<b>LE SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN DU HAUT-BÉCHEREL À CORSEUL.</b> <b>LES FOUILLES DE 1996-1997</b> .....	25
par Alain Provost	
<b>LES SCULPTURES GAULOISES DE PAULE (CÔTES D'ARMOR)</b> .....	30
par Yves Menez	
<b>LA VIE DANS UNE CITÉ GALLO-ROMAINE TELLE QUE CORSEUL</b> .....	34
par Christian Goudineau	
<b>UN FRAGMENT DE MONUMENT À JUPITER : LA COLONNE DE SAINT- MÉLOIR (Côtes d'Armor)</b> .....	44
par Jean-Yves Eveillard et Yvan Maligorne	
<b>REPÈRE N° II. LES FALUNS MIOCÈNES DE BRETAGNE</b> .....	52
par Serge Sorinas	
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	62

## ACTION

L'Assemblée générale 1997 s'est tenue à la Mairie de Corseul le dimanche 7 septembre 1997 sous la présidence de M. Michel Vaginay, Conservateur Régional de l'Archéologie de Bretagne.

Dès l'ouverture, la Présidente, Melle Suzanne Guidon, remercia M. Alain Jan, Maire de Corseul, qui avait tenu à retarder son départ pour Saint-Brieuc — où se déroulaient des élections sénatoriales partielles — pour accueillir les participants.

M. Alain Jan présenta les excuses des personnalités politiques qui se devaient d'être présentes à Saint-Brieuc : M. Claudy Lebreton, Président du Conseil Général, M. Jean Gaubert, Député des Côtes d'Armor, Vice-Président du Conseil Général, M. René Regnault, Sénateur-Maire de Saint-Samson-sur-Rance, M. Louis Martin, Maire de Quevert.

Après avoir salué M. Michel Vaginay, il émit le souhait de voir se réaliser rapidement la deuxième phase du Contrat de Plan qui prévoit la consolidation et la mise en valeur des sites de Monterfil II et du Temple du Haut-Bécherel ainsi que la pose de panneaux de signalisation destinés à faciliter la visite de ces deux sites archéologiques et du Musée. Il souligna que le manque d'informations faisait cruellement défaut, même si le Musée en compensait partiellement les effets négatifs.

Avant de répondre à M. Alain Jan, M. Michel Vaginay remercia la Société Archéologique de l'avoir invité à présider cette Assemblée générale et dit le plaisir qu'il éprouvait toujours à retrouver à Corseul nombre d'archéologues venus présenter les résultats de leurs recherches. Il appréciait particulièrement l'occasion qui lui était donnée de revoir M. Christian Goudineau avec lequel il avait travaillé autrefois.

Abordant la question de la restauration des deux sites archéologiques, il assura qu'il était étonné et désolé de constater que les travaux n'avaient pas encore commencé. « J'ai rencontré récemment sur le terrain l'architecte des Bâtiments de France dont dépend l'opération. Il m'a certifié que ce n'était plus qu'une question de jour. Il est urgent en effet que la sauvegarde des vestiges débute dans les plus brefs délais en fonction notamment des résultats spectaculaires obtenus par Hervé Kérébel et Alain Provost ».

Après le départ de M. Alain Jan, Melle Suzanne Guidon présenta les excuses de M. Ferdinand-Maurice Constant, Sous-Préfet de Dinan et de M. Claude

Le Potier, Chef du Service des Affaires Culturelles du Conseil Général. Elle tint à saluer Mme Bernard Lemarié « qui nous fait le grand plaisir d'être parmi nous aujourd'hui », le Frère Louis Balanant, Directeur de la Communauté des Frères de Ploërmel, Membre d'Honneur de la Société Archéologique ainsi que M. François Fichet de Clairfontaine qui a relancé les fouilles de Corseul de 1984 à 1991 et est actuellement Conservateur Régional de l'Archéologie de Basse-Normandie.

Puis elle exprima tout spécialement sa gratitude à M. Christian Goudineau, Professeur au Collège de France où il occupe la chaire d'Antiquités Nationales, qui avait bien voulu honorer de sa présence l'Assemblée Générale et retracer pour l'auditoire « La vie dans une cité gallo-romaine telle que Corseul ».

Elle adressa ensuite ses remerciements aux conférenciers, dans l'ordre de leur intervention : M. Hervé Kérébel, Alain Provost, Yves Menez, Mme Marie-Yvane Daire, M. Jean-Yves Eveillard. Puis elle donna lecture du rapport d'activité 1996-1997.

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Durant cette année 1996-1997, notre activité s'est concentrée sur **trois études** :

**La première** concerne les signatures de potiers gallo-romains découvertes au Champ Mulon entre 1965 et 1971. Nous avons réuni une quarantaine de tessons de céramiques sigillées portant des estampilles et les avons confiées, sur sa proposition, à M. Henri Fermin, président du Groupe Archéologique de la Côte d'Émeraude, très bien introduit auprès des responsables des ateliers de Lezoux et de la Gaufezenque dans le Centre de la Gaule.

Il en a fait des examens minutieux, qui ont été réunis dans un document intitulé : « Étude des estampilles sur fonds de poteries sigillées découvertes à Corseul et conservées par la Société Archéologique de Corseul ».

Il nous donne ainsi pour chaque tesson : le numéro d'inventaire, le lieu de découverte, l'atelier du potier gallo-romain, le nom du potier, la période de fonctionnement de l'atelier, la signature — ou estampille — lisible sur le tesson, la référence dans les ouvrages d'Oswald et de Hofman.

Après cette première étude qui concerne la céramologie, la **deuxième étude** est plutôt orientée vers l'Histoire. Il s'agit de tenter de percer le mystère de la Stèle votive de Silicia Namgidde, incluse dans le transept droit de l'église. L'inscription, très lisible, nous apprend qu'elle a été dédiée par un gallo-romain du nom de Caius Flavius Januarius à sa mère née en terre africaine et décédée à l'âge de 65 ans en terre armoricaine, très probablement en terre coriosolite.

Avec un membre de la Société Archéologique, M. Joseph Scozzaro, né à Gabès en Tunisie, nous avons établi un plan de travail qui devrait nous permettre — en nous appuyant sur des notions d'épigraphie, d'histoire, sur des ouvrages consacrés à l'Afrique Proconsulaire et sur des inscriptions funéraires de la région de Carthage — de découvrir un peu la vie de cette femme dont la stèle funéraire est très connue des spécialistes, notamment des membres de l'École Française de Tunisie, et qui a été classée parmi les Monuments Historiques à titre définitif par arrêté ministériel du 31 mai 1911.

**La troisième étude** est menée par Olivier Guérin, coriosolite depuis plusieurs générations, membre de notre Conseil d'Administration, qui a réuni les éléments nécessaires à la rédaction d'une brochure sur Corseul Antique. Ce document de vulgarisation, d'une cinquantaine de pages, pourrait prendre place dans la série de brochures mises à la disposition des visiteurs.

J'aborde maintenant deux autres aspects de notre activité : notre bulletin « **PATRIMOINE** » et notre **Musée**.

Le N° XII de « **PATRIMOINE** » est paru en avril dernier. Il nous a valu de nombreuses lettres de félicitations qui concernent très souvent l'article de Michel Villalon intitulé « Archéologie et Rome Antique », article de fond qui représente un travail de longue haleine. C'est pour moi l'occasion pour rappeler que nous sommes toujours prêts à accueillir des suggestions et de nouvelles collaborations, notamment pour les articles d'intérêt général qui désormais viennent clore nos bulletins.

Quant à notre **musée**, qui a bénéficié d'une première cure de rajeunissement grâce à Mmes Micheline Courouveau et Guénola Castel, il accueille toujours tout au long de l'année des groupes scolaires ou culturels qui peuvent profiter des commentaires de M. Antoine Gauttier et connaît des périodes de pointe en juillet et août avec la présence sur nos côtes de nombreux touristes français et étrangers.

Je ne citerai ce matin qu'un seul exemple — qui date d'hier — la visite d'une centaine de membres de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne réunis en congrès à Dinan. Le Musée fut, pour la plupart d'entre eux, une découverte et certains se sont promis de revenir plus longuement.

Toutefois, comme l'an dernier — et comme nombre de petits musées — nous connaissons une certaine baisse de fréquentation due probablement aux difficultés économiques actuelles. Mais curieusement cette baisse n'entraîne pas forcément une diminution des achats de documents. Une autre raison de la moindre fréquentation tient vraisemblablement au fait que, jusqu'à l'an dernier, les touristes pouvaient s'arrêter pour visiter les terrains de fouilles de Monterfil en pleine

activité. Ils profitaient de cet arrêt pour monter au Musée dont la visite complétait la découverte des chantiers de fouille. Comme nous l'a dit M. Vaginay, la restauration et la mise en valeur du site dépend actuellement de la décision des Bâtiments de France qui devraient intervenir en début d'année. Comme Monsieur le Maire, nous le souhaitons ardemment.

Le musée a été, cette année encore, cité dans plusieurs revues et guides touristiques : le Guide Visa, le Guide Michelin mis à jour, le Guide Renault des 8000 musées et collections de France, ainsi que dans le « Guide des vacances de Ouest-France » où il est le seul musée cité pour les Côtes d'Armor (p. 13).

Je voudrais maintenant remercier M. Yves Menez, Conservateur au Service régional d'Archéologie de Bretagne, qui nous remet aujourd'hui un exemplaire de chacun des trois tomes de « l'Inventaire des Collections archéologiques des Côtes d'Armor ». Celui-ci comprend, entre autres, l'inventaire de notre musée, effectué par M. Alain Provost dans le cadre d'une étude menée par le Conseil Général en vue de l'implantation d'un musée archéologique départemental. Nombre d'objets de notre musée y figurent avec référence à la Société Archéologique.

En ce qui concerne les « mardis archéologiques », c'est-à-dire l'accueil des scolaires par Antoine Gauttier et le « professeur relais archéologie », M. Paul Henry, l'année a été marquée par une diminution des « sorties-promenades » au profit d'un renforcement des contacts de préparation des visites des lieux de fouilles et du Musée. Plus de 15 écoles ont ainsi été reçues, ce qui représente 500 élèves environ. Une mise au point des fiches pédagogiques et une prospection plus systématique des écoles et lycées permettra de renforcer l'impact pédagogique de nos « mardis archéologiques ».

Avant de terminer, je voudrais souligner que cette année est une année importante pour nous, car elle marque le 40<sup>e</sup> anniversaire de la création de la Société Archéologique. Nous avons pu constater à cette occasion que, depuis 1963, date à laquelle la Société a trouvé sa vitesse de croisière, nous avons organisé 58 conférences faites par des spécialistes — sans compter les rapports de fouille —. Lors de ces exposés, les intervenants de toutes disciplines se sont efforcés d'apporter un éclairage nouveau ou complémentaire sur Corseul Antique ou sur l'époque gallo-romaine qui nous intéresse tout particulièrement.

Je vous remercie de votre attention.

Le Trésorier, M. Maurice de Bure présenta alors le compte rendu financier pour l'année écoulée. Soumis à l'approbation de l'assemblée, les deux bilans, bilan moral et bilan financier, furent adoptés à l'unanimité ainsi que le renouvellement des mandats du Tiers sortant : Mme Marie Dequé, MM. Yves Castel et Olivier Guérin.

Ces formalités terminées, les trois conférenciers, M. Yves Menez, Mme Marie-Yvane Daire et M. Jean-Yves Eveillard présentèrent tour à tour cinq statues celtiques récemment découvertes : quatre d'entre elles provenant du site de Paule, la cinquième aimablement prêtée par le Dr Louis Dalibot dans le champ duquel elle fut trouvée à Yvignac ; la sixième, dont le lieu d'origine exact est inconnu, est exposée au Musée.

La présence de ces six « personnages » venus de si loin dans le temps et réunis pour la première fois fut, selon M. Vaginay, un « scoop ». Elle permit de dégager les ressemblances et les particularités de ces six bustes que la maladresse des traits rendait encore plus émouvants.

Un court entracte fut alors proposé avant que le Professeur Christian Goudineau ne prenne la parole devant un auditoire très attentif. Sa conférence « La vie dans une cité gallo-romaine telle que Corseul », illustrée de diapositives, fut saluée par des applaudissements nourris et souleva de nombreuses questions.

Une soixantaine de participants se retrouvèrent ensuite pour le déjeuner servi dans la salle qui domine la réserve archéologique de Monterfil.

L'après-midi fut consacrée au Temple du Haut-Bécherel. La visite commentée par M. Alain Provost donna lieu à des échanges de haut niveau entre M. Goudineau, M. Vaginay et M. Provost qui laisse prévoir pour l'an prochain des révélations importantes sur l'architecture de ce monument religieux et sur les rites qui s'y déroulaient.



A la suite de sa venue à Corseul, M. le Professeur Goudineau nous a adressé la lettre suivante :

« Madame la Présidente,

Votre lettre m'a fait plaisir. Bien qu'elle n'appelle pas de réponse, je tiens cependant à vous dire combien j'ai apprécié cette journée et combien m'ont impressionné le nombre et l'intérêt des participants. Voilà qui démontre le sérieux du travail accompli par votre Société, et je vous en félicite.

D'autre part, j'ai été vraiment stupéfait par les travaux faits sur le site du Haut-Bécherel, où je n'étais pas passé depuis quelques années. Il y a là un ensemble exceptionnel, non seulement pour son intérêt scientifique mais aussi parce que la maîtrise foncière pourrait permettre une mise en valeur et une présentation au public de très grande qualité. Je ne connais guère d'ensembles religieux gallo-romains qui offrent autant de chances. À mon avis, il y a là une entreprise originale à monter, à la fois de restauration, de présentation et (pourquoi pas ?) de muséographie. Plutôt que de montrer des rues et des vestiges arasés de maisons, comme on en voit en tant d'endroits, ne vaudrait-il pas mieux « mettre le paquet » sur ce temple prestigieux ? Vous savez combien ce qui relève du religieux intéresse nos concitoyens. J'ai le sentiment de me mêler de ce qui ne me regarde pas directement : voyez là seulement l'expression de l'enthousiasme que j'ai éprouvé !

Veillez, chère madame, agréer l'expression de mon meilleur souvenir et des respectueux hommages ».



## LA VIE DU MUSÉE

### TÉMOIGNAGE

Interview de M. Jean-Yves Chérel, membre de la Société Archéologique.

*Suzanne Guidon*

Merci, cher Monsieur, d'avoir accepté d'évoquer pour « PATRIMOINE » quelques souvenirs assez anciens puisqu'ils remontent aux années 1945-50, je crois.

*Jean-Yves Chérel*

Très exactement à 1948.

*S.G.*

Vous souvenez-vous en quelle circonstance nous avons fait plus ample connaissance ?

*J.Y.C.*

Oui, très bien...

*S.G.*

Je faisais visiter le Musée à un groupe de touristes dont certains venaient de Hollande et d'Allemagne. Nous étions dans la salle appelée la « Salle Ricordel ». J'avais déjà commenté quelques objets : la tête moulée d'une divinité, la statuette au « cucullus<sup>1</sup> »... J'avais raconté l'histoire des « bijoux » : deux intailles de bague dont le Frère Roland Ricordel, en bon religieux, avait fait don, l'une à la Sainte Anne d'Auray, l'autre à la Vierge de Chartres et une améthyste offerte par lui à la paroisse de Corseul et qui est incrustée dans l'ostensoir.

Je terminais par la pièce maîtresse : une très belle clé montée sur une poignée de cuivre et accompagnée d'une longue chaîne, intacte.

A ce moment, une dame s'étonna de l'état de propreté du manche : une tête de chien couché sur ses pattes avant (appelée protomée<sup>2</sup>) qui ne présentait aucune altération et brillait d'un bel éclat. Je lui avais répondu que cet état de conservation nous étonnait également car d'après le peu que nous savions, cette clé avait dû être retirée d'un puits.

C'est alors que je croisais votre regard amusé et que je vous entendais dire : « Je peux l'assurer car c'est moi qui l'ai trouvée... ».

C'était inespéré ! Nous avions enfin un témoin oculaire qui nous fournissait les renseignements que nous recherchions depuis longtemps...

<sup>1</sup> Veste à capuche

<sup>2</sup> En archéologie : buste humain ou partie antérieure d'un animal employée comme motif décoratif.

A la fin de la visite, nous avons pris date pour parler en toute tranquillité et aujourd'hui je vous écoute avec l'intérêt que vous devinez.

J.Y.C.

Le Frère Ricordel, de la Congrégation des Frères de Ploermel, alors directeur de l'École privée de Corseul, avait, en début de carrière d'enseignant, été nommé en Égypte où il avait découvert l'Antiquité. Muté en 1945 à Corseul, il avait été alerté sur le passé gallo-romain du site par des lectures et par des conversations notamment avec l'Abbé Poisson\*, directeur de l'École Sainte Anne à Rennes et ami de mon père. Il mobilisait les élèves après la pluie et les envoyait fouiner dans la campagne ; c'est ainsi qu'un gamin avait trouvé l'améthyste après le ravinement d'un chemin de terre par un orage.

Le Frère avait remarqué qu'un arbre situé au milieu de la cour de récréation — un tilleul ou un marronnier — poussait de façon asymétrique : les feuilles étaient toujours plus nombreuses et plus vertes d'un côté. Il se dit que la raison de cette différence devait se trouver dans le sol.

S.G.

Il avait ainsi compris les principes de base de la photographie aérienne qui devait rendre de si grands services aux archéologues...

J.Y.C.

Oui... En 1947, une équipe de scouts de Dinan avait décapé le sol de la cour et effectué la majeure partie du déblaiement ; puis des terrassements pour la construction d'un sautoir permirent de découvrir le couronnement d'un puits dont la maçonnerie ainsi que la partie supérieure étaient en pierres posées à chant. Les débris comprenaient des fragments de tuiles faîtières, de grandes tuiles plates, des brèches de marbre et quelques pièces de bronze.

L'année suivante, lors d'une visite avec mon père et l'Abbé Poisson, le Frère Ricordel nous invita à venir terminer le travail puisqu'étant en vacances à Saint Briac, nous pouvions faire l'aller et retour en bicyclette dans la journée. Mon père donna son accord.

S.G.

C'était en quelle année ?

J.Y.C.

En 1948, l'été 48. Mon frère Gabriel et moi descendions dans le puits l'un après l'autre, en slip de bain, grâce à une échelle de ferme ou en posant nos pieds sur les pierres saillantes du revêtement intérieur. Il n'y avait pas à proprement parler de hauteur d'eau car je crois me souvenir de l'existence d'un puits en service dans la cour, plus profond que le nôtre, et qui avait peut-être drainé la nappe

\* L'Abbé Poisson, auteur de plusieurs livres d'histoire sur la Bretagne.

phréatique ou la source. Nous sommes donc arrivés rapidement à un mélange de cendres, de vase et de boue d'eau où était enfoui le mobilier actuellement exposé dans la « Salle Ricordel ».

S.G.

A quelle profondeur ?

J.Y.C.

A ... 6-8 mètres environ... Tout le mobilier recueilli se trouvait dans les derniers cinquante centimètres.

En haut, le Frère nous passait un seau attaché à une corde que nous remplissions et qu'il remontait. Nous n'avions pas d'outils, seulement une boîte de conserve ... et nos mains. Nous avons sorti des tas d'objets.

S.G.

Par exemple ? Pouvez-vous me les citer de mémoire ?

J.Y.C.

Des vases, des pots noirs de taille et forme différentes, certains complets, quelques jetons en bronze recouverts d'une mince feuille dorée, une semelle de chaussure en cuir cloutée de mailles en cuivre, une autre semelle en bois, un cul d'amphore, une statuette en argile blanc dont la tête et le corps étaient enfouis à des niveaux différents, un camée, représentant une tête de femme finement réalisée, une boucle de ceinture, un petit flacon en verre irisé, un bloc de clous soudés par le feu, des morceaux de loupe hémisphérique en verre, un pot en cuivre cylindrique à anse rapportée rempli de vase de laquelle nous avons délogé une ou deux mouches et quelques chrysalides que mon père, en entomologue et botaniste éclairé, a conservées à titre de curiosité dans sa collection.

S.G.

Il me semble qu'il y avait aussi des reliefs de repas ?

J.Y.C.

Des coquilles de moules, d'ormeaux, d'huîtres et des bigorneaux blancs tous troués à la surface supérieure. Ils étaient en trop grand nombre pour être des perles de collier et l'hypothèse du Frère Ricordel était que ces bigorneaux blancs (des murex ?) auraient été percés pour en extraire la couleur pourpre. Je me souviens, en effet, qu'à Saint Briac lorsque nous étions enfants, nous nous amusions à nous teindre l'extrémité des doigts en rose fuchsine après avoir trituré les opercules de bigorneaux blancs vivants. D'ailleurs dans un ouvrage récemment paru aux Éditions « Le Chasse-Marée / Armen-Océanopolis » intitulé « Mer vivante en Bretagne » il est fait mention des « bigorneaux blancs dont on extrayait autrefois la couleur pourpre ».

S.G.

Je n'en n'avais jamais entendu parler... et pourtant nous avons écumé tous les rochers de la côte... J'interrogerai nos amies Mesdames Alix Barbet et Claudine Allag, du Centre de Recherche des Peintures Murales Romaines, qui font actuellement une étude sur les colorants utilisés dans les peintures murales gallo-romaines.

L.Y.C.

Cela pourrait les intéresser, en effet.

S.G.

Et la clé, la si belle clé ? Vous n'en parlez pas.

L.Y.C.

Je ne l'aurai pas oubliée car c'est moi qui l'ai remontée. Une clé dont le panneton en fer était oxydé mais dont la tête en métal était littéralement neuve. Je me souviens très bien de la joie du Frère lorsqu'il aperçut ce bel objet brillant. Il arracha la chaîne et la mit dans sa poche. Il devait croire que c'était de l'or et craindre que quelqu'un ne la vole...

S.G.

La clé était donc dans l'état où elle se trouve aujourd'hui ?

L.Y.C.

Oui, je peux vous le confirmer.

S.G.

Vous souvenez-vous que la touriste hollandaise, en bonne ménagère, avait demandé : « Vous ne l'avez pas astiquée avec un produit pour les cuivres avant de l'exposer ? ». J'avais répondu que nous n'y avions pas touché. C'est alors qu'un professeur allemand avait expliqué que le protomé était en laiton et que, conservé dans un milieu humide et grâce au phénomène d'électrolyse, il était resté dans son état d'origine depuis l'époque romaine.

L.Y.C.

Je suis content de connaître l'explication.

S.G.

Les descentes dans le puits, les remontées des objets... Ce sont de bons souvenirs de vacances pour votre frère et vous ?

L.Y.C.

Oui. A part le fait qu'il ne faisait pas chaud au fond du puits et que nous remontions dans un état déplorable, noirs de boue. Nous nous douchions alors avec le tuyau d'arrosage pendant que le Frère nettoyait les « trouvailles » à l'eau claire avant de les disposer sur les tables. A midi nous nous arrêtons pour déjeuner dans la

cour et pour notre dessert nous avions droit de cueillir des grappes de raisin de la vigne qui poussait sur la façade de l'École. Nous en avons bien profité...

Ensuite, quand nous avons eu fini notre travail dans le puits, le Frère qui avait pris goût à ces recherches, nous a envoyés avec des élèves sur le terrain, en « rabatteurs », dans les champs et les bois. Les jours de chance nous rapportions quelques tuiles, quelques tessons de céramique sigillée avec de jolis motifs. Il était content... Après son départ en retraite, en 1952 je crois, il a emporté à Ploermel son « petit trésor ». Je me demande d'ailleurs comment celui-ci est revenu à Corseul...

S.G.

C'est une longue histoire. Pendant plusieurs années notre président, M. Bernard Lemarié, a adressé des lettres au Supérieur de la Congrégation des Frères de Ploermel, lettres restées sans réponses positives. Un jour le Maire, M. Marcel Villalon, rencontra l'Économe, le Frère Michel Deman. Ils évoquèrent le retour possible de ces objets sur leur lieu d'origine et leur entrée au musée. C'est ainsi que nous avons réalisé la « Salle Ricordel ». En remerciement, le Frère Michel Deman fut nommé membre d'honneur de la Société Archéologique. A son décès en 1996, ce titre a été transmis au Frère Louis Balanant, actuel Directeur de la Congrégation, qui lui aussi nous fait le plaisir s'assister à nos Assemblées Générales.

Vous êtes également un fidèle de nos réunions et cet intérêt pour l'antiquité se transmet puisque votre fille a fait partie de l'équipe de fouilles dirigée par M. Fichet de Clairfontaine et Hervé Kérébel.

L.Y.C.

J'en ai été très heureux, en effet. J'ai pu ainsi suivre de près les fouilles de la réserve archéologique de Montafilan. J'ai participé aussi au déjeuner des « Anciens élèves du Frère Ricordel » que vous avez organisé lors d'une Assemblée Générale. Ce jour-là, une dizaine de coriosolites se sont retrouvés autour du Frère Deman dans une atmosphère des plus animées, chacun évoquant joyeusement les souvenirs et anecdotes qui lui revenaient en mémoire.

S.G.

Vous devinez que notre conversation est très importante, car vous êtes le mieux placé pour éclairer une période qui demeure très obscure et nous confirmer la provenance d'objets qui nous posaient problème.

Cependant, à la fin de cet entretien un mystère demeure : le petit masque, dont nous ignorons toujours l'origine.

L.Y.C.

Ce n'est pas nous qui l'avons remonté. Le Frère le possédait déjà. Lors de notre première rencontre il nous avait donné une photo sur laquelle on pouvait



voir, à droite un col d'amphore brisée et à gauche ce petit masque de couleur claire et intact, sans la moindre ébréchure. D'après mon père il avait été trouvé l'année précédente, donc en 1947.

*S.G.*

Cette photo correspond très bien à une autre photo, plus détaillée, qui est classée dans nos archives. Ainsi, grâce à votre témoignage nous pourrions désormais, en toute tranquillité d'esprit, continuer à utiliser le masque comme « logo » de la Société Archéologique.

Je ne saurais trop vous remercier pour tout ce que vous nous avez appris. Ce sont des informations très précieuses sur « l'histoire archéologique » de Corseul.



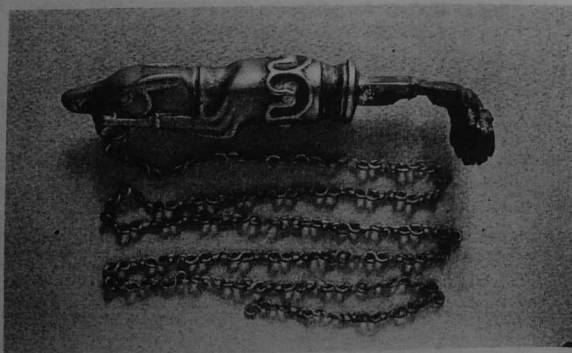
*Huet.*

Tête de divinité (moulage)



Masque tragique

Dessins Y. Huet



Clé au « protomée »  
de chien  
(Photo H. Paitier)

## NOUVELLES BRÈVES

Avant de nous quitter le 24 avril 1996, notre Président d'Honneur, M. Bernard Lemarié, avait écrit un livre sur « Caulnes », commune des Côtes d'Armor dont il a été maire durant 36 ans. Cet ouvrage vient de paraître aux éditions de la Plomée à Guinguamp.

D'autre part, un article intitulé « Un grand élu du pays de Dinan, Bernard Lemarié », est publié dans la revue « Le pays de Dinan », sous la plume de M. Didier Lechien qui fut son collaborateur au Sénat de 1987 à 1989.

### RESTAURATION

Après avoir restauré et recomposé, pour la Société Archéologique, les fragments de peintures murales découverts lors des fouilles du Champ Mulon (1965-1971) — et actuellement présentés au Musée —, le Centre d'Études des Peintures Murales Romaines CNRS-ENS, à Soissons, a mené à bien l'étude des enduits fragmentaires trouvés lors des recherches effectuées sous la responsabilité d'Hervé Kérébel sur le site gallo-romain « Monterfil II ».

Cette étude a permis la mise en évidence d'une série de décorations murales correspondant aux différentes phases d'occupation.

### CITATIONS ET PARUTIONS

PATRIMOINE, et les articles qui y ont été publiés, est cité dans :

- La bibliographie du « Bilan scientifique 1996 de la Région Bretagne », de la Direction Régionale des Affaires Culturelles - Service Régional de l'Archéologie.
- « L'Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 1996 » du Centre d'Archéologie urbaine (Tours 37000).
- La « Chronique Bibliographique. Les publications récentes (1994-1996) sur la préhistoire et l'archéologie historique de Bretagne » publiée dans la Revue Archéologique de l'Ouest 1997.

De plus, des textes sur Corseul, capitale gallo-romaine des Coriosolites, sont parus dans :

- « Le Patrimoine des 372 communes des Côtes d'Armor » (2 volumes), Éditions Flohic (Charenton 94220)
- La pierre de construction en Armorique romaine (cf. « Bibliographie »).

### UNE VISITE IMPORTANTE

Le 23 octobre 1997, une délégation départementale et régionale des partenaires de l'Action Culturelle (l'Équipe Départementale d'Action Culturelle EDAC - Rectorat - Inspection Académique - Direction Régionale des Affaires Culturelles DRAC) a tenu à Corseul une réunion de réflexion suivie d'une visite de la réserve archéologique Montafilan II et du Temple du Haut Bécherel.

Cette réunion ouverte par le Maire, M. Alain Jan, a permis d'examiner les possibilités pédagogiques offertes par le site gallo-romain de Corseul sur le plan de l'action culturelle départementale et d'ébaucher un projet d'ouverture d'un centre ou d'une classe « Patrimoine ».

La Société Archéologique était représentée par son Secrétaire, M. Antoine Gauttier, M. Paul Henry, professeur « relais archéologie » au Collège Broussais de Dinan et M. Serge Sorinas.

### CONSOLIDATION ET MISE EN VALEUR DE LA RÉSERVE ARCHÉOLOGIQUE ET DU TEMPLE DU HAUT-BÉCHEREL

Les travaux prévus dans le cadre du Contrat de Plan 1994-1998 signé avec l'État, la Région Bretagne, le Département des Côtes d'Armor et la Communauté des Communes Plancoët - Val d'Arguenon, vont débiter en 1998.

Lors de la présentation au Conseil Municipal du projet préparé par M. Monerie, architecte des Bâtiments de France, M. Alain Jan, Maire de Corseul, a précisé que la première tranche comprenait, pour la réserve archéologique de Monterfil II : l'aménagement de la voie romaine, la consolidation des vestiges de la partie sud, la création d'espaces verts, la mise en place d'éclairage.

Ces travaux sont évalués à 1.222.400 F. H.T. Le financement est assuré par l'État : 20% ; la Région : 30% ; le Conseil Général : 25% ; la Communauté des Communes : 15% ; la commune de Corseul : 10%.

Une date à retenir dès maintenant :  
l'Assemblée Générale de la Société Archéologique  
aura lieu (sauf imprévu)  
le dimanche 6 septembre 1998

Nous sommes heureux d'accueillir dans nos pages, en respectant l'ordre de parution de leurs textes, MM. Jean-Yves Chérel, Hervé Kérébel, Alain Provost, Yves Menez, Christian Goudineau, Jean-Yves Eveillard, Serge Sorinas, qui nous ont adressé les articles cités dans le sommaire de PATRIMOINE numéro XII.

## LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES DE MONTERFIL II

### Les sondages de 1997 et les perspectives de recherches

Dans le programme de recherches 1996-1998, 1997 constitue la dernière année de fouilles sur le terrain avant la publication des informations engrangées depuis 1986, lorsque François Fichet de Clairfontaine a débuté les recherches sur le site de Monterfil II. En 1996, nous réalisons enfin l'achèvement de la parcelle AB.79 qui aura été le théâtre de nos investigations depuis plus de 10 ans nous permettant ainsi d'orienter nos travaux vers la seconde parcelle de la réserve archéologique de Monterfil (parcelle AB.432).

Les opérations de fouilles étant relativement limitées sur le site de Corseul, nous sommes le plus souvent tributaires, pour comprendre le développement de l'espace urbain antique, des données fournies par les prospections aériennes organisées par le Centre de Recherche Archéologique d'Alet. Ces travaux, à l'origine du renouveau des recherches sur ce site, apportent régulièrement de nouvelles informations complétant ainsi notre vision de l'espace urbain antique. Cependant, ces données apparaissent trop souvent incertaines pour présenter un aussi grand intérêt que les structures fouillées et précisément relevées. Dans la deuxième parcelle de la réserve archéologique, les vestiges du quartier de Monterfil II implantés au nord de la grande rue est-ouest qui traverse de part en part la parcelle AB.79 sont en grande partie connus seulement par ces prospections aériennes. Ces travaux y ont en effet permis la reconnaissance de deux axes est-ouest délimitant des rangées d'ilots peu larges, numérotées XL et L sur le plan dressé par Loïc Langouët en 1986 (Langouët 1986). (Fig.1).

Afin d'entrevoir le développement du bâti en amont du grand bâtiment commercial qui occupe toute la façade méridionale du quartier situé au nord de la grande rue de Monterfil II et, afin aussi de confirmer ou non les interprétations des photographies aériennes, une campagne de sondages non destructeurs a été envisagée, immédiatement à la suite de l'achèvement des fouilles réalisées dans la parcelle AB.79. L'objectif principal résidait dans la confirmation ou non de la présence de ces deux rues est-ouest pressenties sur les photographies aériennes et ainsi, de disposer d'éléments susceptibles de favoriser la compréhension de l'organisation de l'îlot.

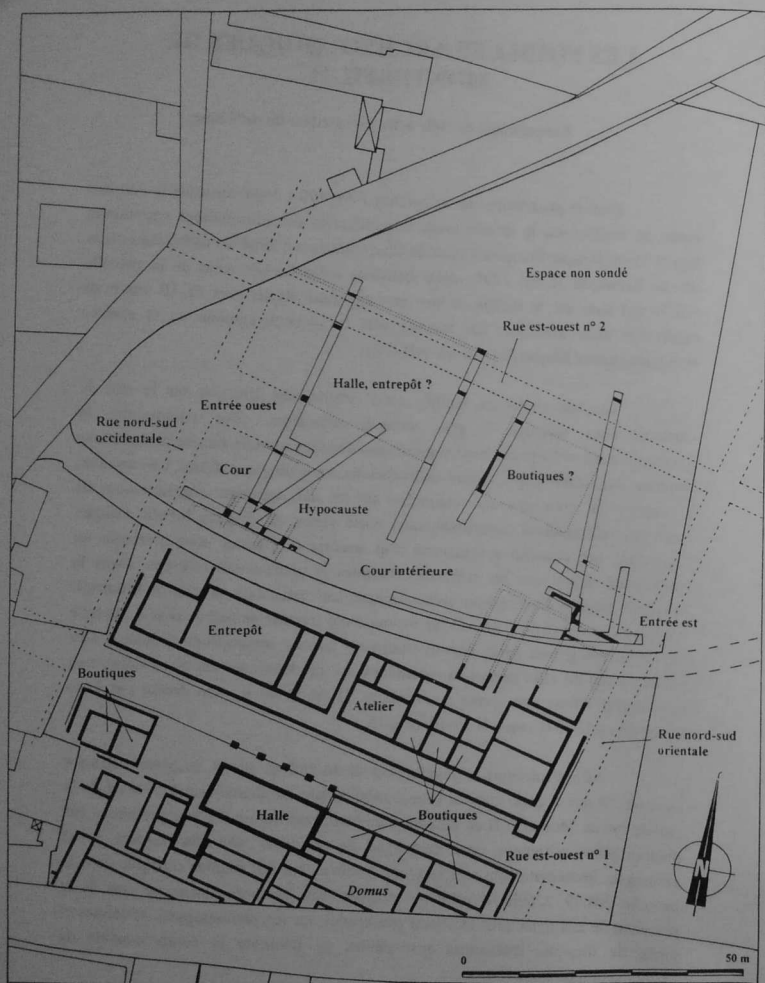


Figure 1 : Vue de la réserve archéologique de Monterfil II  
Implantation des sondages de 1997

Les résultats remettent quelque peu en question la vision du plan urbain dans ce secteur de la ville antique. Sur les deux axes viaries est-ouest identifiés sur les photographies aériennes, seule la rue la plus au nord, au centre de la parcelle AB.432, a réellement été retrouvée. Classique, elle se compose d'une chaussée d'arène granitique ou de plaquettes de schiste bordée par deux fossés latéraux. Plus au sud, l'hypothèse d'une rue intermédiaire entre les *insulae* XL et L, ne semble pas se confirmer. A son emplacement présumé, on peut tout de même mentionner des niveaux de circulation prenant à l'est et à l'ouest appui sur les deux chaussées nord-sud repérées dans la réserve archéologique. Ces deux niveaux, pas tout à fait dans le même alignement, ne se rejoignent pas pour constituer une même et seule rue est-ouest comme cela avait été entrevu sur les photographies aériennes. Deux solutions peuvent se présenter à nous. Soit, il s'agit réellement d'une rue est-ouest. Dans ce cas, on peut envisager que la chaussée antique a été largement récupérée après son abandon sur plus de 50 mètres et que ne seraient conservées que quelques mètres de sa structure, à l'est et à l'ouest, à proximité des carrefours avec les rues nord-sud. Soit, ces deux espaces de circulation ne se rejoignent pas du tout. Dans ce cas, il pourrait s'agir de passages charretiers permettant, à partir des rues nord-sud, l'accès au centre de l'îlot. Dans cette optique, l'îlot comprenant le grand bâtiment commercial étudié dans la parcelle AB.79 se développerait sur une superficie plus importante que celle supposée sur le plan dressé en 1986 par Loïc Langouët (Langouët 1986).

Deux raisons nous amènent à privilégier cette dernière hypothèse. D'abord, les dimensions de l'îlot deviendraient plus classiques. De forme presque quadrangulaire, il disposerait d'une longueur de près de 83 mètres dans le sens est-ouest et d'une largeur d'un peu plus de 68 mètres dans le sens nord-sud. En pieds romains (*pes monetalis* de 0,296 m), ces mesures seraient respectivement de 280 sur 230 pieds. La superficie totale de l'îlot serait alors de 5 642 m<sup>2</sup>. L'espace intérieur serait occupé par une grande cour de service desservant les constructions établies en façade, le long des quatre rues qui ceinturent l'ensemble. La deuxième raison vient de l'analyse architecturale du grand bâtiment de la façade méridionale de l'îlot. Il semble en effet, que la façade nord de cette construction dispose d'un portique double orienté vers la cour intérieure. Le portique longeant l'ensemble du rez-de-chaussée s'étendrait en respectant les trois terrasses sur lesquelles est construit le grand édifice commercial. Ce portique disposerait alors d'escalier permettant d'accéder à ces différentes terrasses. La galerie de l'étage semble plutôt caractérisée par un niveau plan d'un bout à l'autre de l'édifice. Dans cette optique, on peut envisager que cette galerie frontale s'ouvre sur un espace suffisamment dégagé le

mettant ainsi en valeur. Cette hypothèse de restitution architecturale serait alors en parfaite concomitance avec l'idée d'un îlot dont le centre serait occupé par une grande cour intérieure.

Grâce aux sondages de 1997, nous savons désormais que la réserve archéologique de Monterfil comprend trois îlots :

- le premier, au sud de la rue est-ouest de la parcelle AB.79 a été fouillé de 1992 à 1995. Il n'est que partiellement conservé, une grande partie de son emprise étant aujourd'hui occupée par la route départementale n° 794 et les habitations attenantes,
- le second dénommé "îlot central" s'étend sur les deux parcelles. La fouille de sa façade méridionale s'est déroulée de 1986 à 1989, puis a repris en 1991 pour s'achever en 1996. Les sondages de 1997 ont abordé la partie nord de cette *insula*. Cet îlot n'est nullement perturbé par l'urbanisme moderne.
- enfin, le dernier îlot se situe au nord de la rue est-ouest de la parcelle AB.432. Il n'est que partiellement conservé dans l'emprise de la réserve et, il n'a jamais fait l'objet de fouilles.

Ces travaux sur les quartiers de Monterfil II s'intègrent aussi parfaitement dans nos recherches sur le développement de l'espace urbain depuis ses origines jusqu'à son évolution après la désaffectation du site. Les fouilles sur Monterfil II semblent démontrer que la définition de la trame viaire antique apparaît plus précoce qu'on ne l'imaginait. En effet, on a souvent supposé que la voirie urbaine était mise en place au plus tôt vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (Fichet de Clairfontaine et Kerebel 1989). Récemment, on entrevoyait l'existence de rues antérieures reprises ensuite dans la trame orthogonale caractérisant l'espace urbain (Kerebel et Fichet de Clairfontaine 1997). Il nous semble en fait de plus en plus que, comme ailleurs en Gaule, sur des sites similaires, l'emplacement de la trame viaire urbaine est défini dès la fondation du site. En effet, le site de Monterfil II se caractérise, lors de la première période d'occupation, par des structures fossoyées apparaissant comme des éléments de parcellaire définissant un espace particulier qui s'avère ensuite être occupé par la voirie est-ouest et les portiques attenants. Ce constat nous amène à envisager que dès la fondation du site, une emprise était réservée pour le développement de la grande rue est-ouest de Monterfil II. La première rue du site s'y intègre parfaitement et malgré une réduction de sa largeur lors la création, à la fin du règne de Néron<sup>1</sup>, du grand bâtiment commercial, cet axe viaire conserve tout au long de l'histoire du site, cet emplacement. Par extension, on

<sup>1</sup> Néron : 54-68 Ap. J.-C.

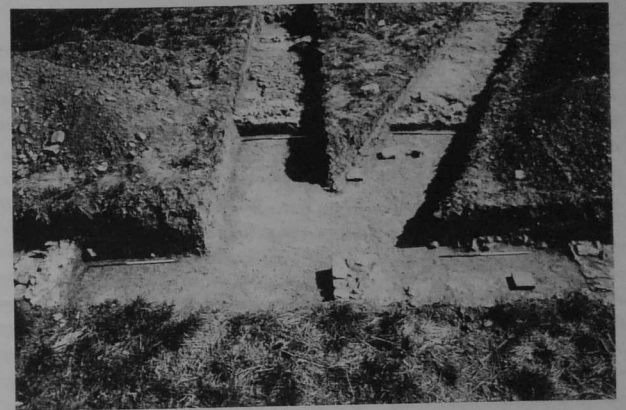


Figure 2 : Vue de l'hypocauste à l'ouest de l'îlot central de Monterfil II



Figure 3 : Vue du bâtiment à l'est de l'îlot central de Monterfil II

peut envisager que l'emprise de la voirie dans l'ensemble de l'*urbs* est réservée dès les premières occupations, les chaussées y étant ensuite installées au fur et à mesure du développement urbain. Dans cette optique, on peut aussi imaginer que d'autres emprises publiques étaient également prévues très tôt tel l'emplacement du *forum* ou simplement ceux des édifices publics.

Comme on peut le voir, les recherches de Monterfil II autorisent une nouvelle approche de l'espace urbain antique. Beaucoup d'hypothèses demandent encore à être confirmées sur le terrain. Ainsi par exemple, les quelques autres fouilles réalisées sur le plateau ont rarement livré des éléments de parcellaire comparables à ceux de Monterfil II. Seul le site de "La Salle des Fêtes" contenait un fossé qui ici aussi, tout en lui étant largement antérieur, était aligné à la rue, cette fois-ci nord-sud, de la trame viaire. Comme sur Monterfil II, ce fossé pouvait très bien délimiter l'emprise publique réservée au développement ultérieur de la voirie urbaine.

Nos recherches s'appliquent tout particulièrement à comprendre l'évolution de ce site urbain depuis ses origines. Dans cette démarche, les différentes fouilles réalisées depuis plusieurs décennies fournissent chacune des informations précieuses. Ainsi, les grandes périodes d'évolution de l'espace urbain sont désormais bien reconnues. D'abord, la colonisation du site s'effectue dès la seconde moitié du règne d'Auguste<sup>\*</sup>, au plus tôt lors de la dernière décennie avant notre ère. A cette époque, et pendant quelques décennies, l'habitat y apparaît encore très lâche mais, il s'organise déjà de part et d'autre d'un premier axe viaire traversant d'est en ouest le site de Monterfil II. Il faut attendre la fin du règne de Tibère<sup>\*\*</sup> et celui de Claude<sup>\*\*\*</sup> pour connaître un essor urbain important. La voirie orthogonale est alors installée sur le site de Monterfil II et un peu plus tard sur le reste du plateau. Sur Monterfil II, au sud de la rue est-ouest, de grandes constructions maçonnées et surtout richement décorées (mosaïque, enduits peints du III<sup>ème</sup> style pompéien) sont érigées. Au nord, un grand bâtiment commercial apparaît à l'extrême fin du règne de Néron. Les premières transformations affectent ces quartiers de Monterfil II dès le début du II<sup>nd</sup> siècle. Quelques édifices sont simplement modifiés, d'autres disparaissent pour être remplacés par de nouvelles constructions. Une dernière phase architecturale est ensuite perceptible à la fin du II<sup>nd</sup> ou au début du III<sup>ème</sup> siècle. Enfin, la crise de ce dernier siècle, frappe durement l'agglomération qui s'en remettra difficilement. On ne perçoit pas sur le site de Monterfil II un regain d'activité au début du IV<sup>ème</sup> siècle

\* Auguste : 27 Av. J.-C. - 14 Ap. J.-C.

\*\* Tibère : 14-37 Ap. J.-C.

\*\*\* Claude : 41-54 Ap. J.-C.

comme cela avait été pressenti au Champ Mulon. Ce secteur semble pourtant toujours compris dans l'espace urbain et, plusieurs monnaies témoignent d'une fréquentation de ces quartiers jusqu'au moins le milieu de ce siècle. Maintenant, peut-il s'agir de réelles occupations ou doit-on considérer que ce mobilier tardif singularise de simples passages sur la voirie toujours praticable ou encore, témoigne de travaux de récupération de matériaux entrepris peu de temps après la destruction, par incendie, des édifices ?

L'évolution de la trame viaire à partir de ce moment reste très énigmatique. Le réseau routier actuel du bourg de Corseul apparaît très éloigné de la trame antique orthogonale ; pourtant, pour certaines rues, il est encore possible de retracer leurs évolutions depuis l'Antiquité. On retiendra tout particulièrement la route départementale n° 794 qui reprend en grande partie la rue est-ouest de Monterfil II en aval du chantier de fouilles de ces 10 dernières années. Juste en contrebas du site, au niveau du cimetière du Courtil Saint-Antoine, cette rue s'oriente vers le sud-est pour rejoindre la place de l'église. Nous aimerions situer à cet endroit et plus spécialement le long de la rue basse de Monterfil II, la limite orientale de la ville de l'Antiquité tardive matérialisée par une nécropole implantée alors à l'extérieur de l'*urbs*. On peut imaginer que, après la réduction de l'espace urbain, les voyageurs continuent à utiliser la grande rue est-ouest qui depuis le bas du plateau mène probablement vers le *forum* de la cité. Ils traversaient alors, en contrebas du site de Monterfil II, un espace périurbain peut-être encore occupé par des habitations ou déjà caractérisé par des terres remises en culture après un nettoyage des ruines des constructions antérieures. Cette vision veut que le site de Monterfil reste fréquenté même si, probablement, les quartiers de part et d'autre de la rue sont principalement en ruine. Au cours de l'Antiquité tardive ou lors du Haut Moyen-Age, le centre communautaire semble s'être déplacé vers l'église chrétienne qui, au sud du *forum* de l'ancienne cité occupe probablement un imposant bâtiment antique. On peut envisager que, après avoir dépassé la nécropole du Courtil Saint-Antoine et après avoir franchi la limite est de l'agglomération, le tracé de la rue est-ouest s'est légèrement incliné vers le sud-ouest pour retrouver au plus court la nouvelle place communautaire autour de l'église. Un tel schéma peut aussi se retrouver pour la route de Languenan au nord-est de la place de l'église. Là, depuis l'angle nord-est de l'agglomération tardive, les raccourcis postérieurs à l'abandon, semblent relier différents carrefours de la trame viaire orthogonale antérieure dont plusieurs tronçons sont alors délaissés.

Autour de la salle des fêtes actuelle, d'autres rues semblent aussi pérenniser des axes antiques ou simplement relier au plus court des rues antiques en condamnant définitivement d'autres tronçons devenus caduques. On note aussi, dans ce même secteur plusieurs anomalies parcellaires dans le cadastre napoléonien de la commune. On restera tout particulièrement intrigué par une parcelle semi-circulaire pouvant rappeler un plan de théâtre antique.

Les travaux réalisés depuis 1984 ont apporté de nombreuses nouvelles données facilitant l'appréhension de cette ville romaine. Mais, il nous faut reconnaître aussi nos nombreuses lacunes. Déjà, nous ne connaissons pas les réelles limites de l'agglomération au Haut-Empire. Depuis 10 ans, nos efforts se sont surtout concentrés sur Monterfil II et ses édifices commerciaux. Nous ne connaissons par contre que très peu les édifices publics et plus particulièrement le *forum* que l'on situe vaguement à l'ouest de Monterfil II. Notre ignorance est aussi importante dans le domaine cultuel. Nous ignorons ainsi l'emplacement des nécropoles du Haut-Empire. En dehors du Temple du Haut-Bécherel et de deux *fana* implantés dans *l'urbs*, nous ne connaissons que très peu de choses sur les cultes célébrés dans l'agglomération antique. Que dire aussi des édifices de spectacles, de loisirs. Malgré les fouilles du Champ Mulon, nos connaissances sur l'habitation urbaine à Corseul restent également très lacunaires. Comme on peut le voir, le champ de recherches sur cette ville antique reste encore très vaste et de nombreux programmes sont encore envisageables pour les années à venir.

Hervé KEBEL  
Archéologue municipal  
Responsable des fouilles de Monterfil II

Romuald FERRETTE  
Etudiant en Histoire, Université de Rennes II

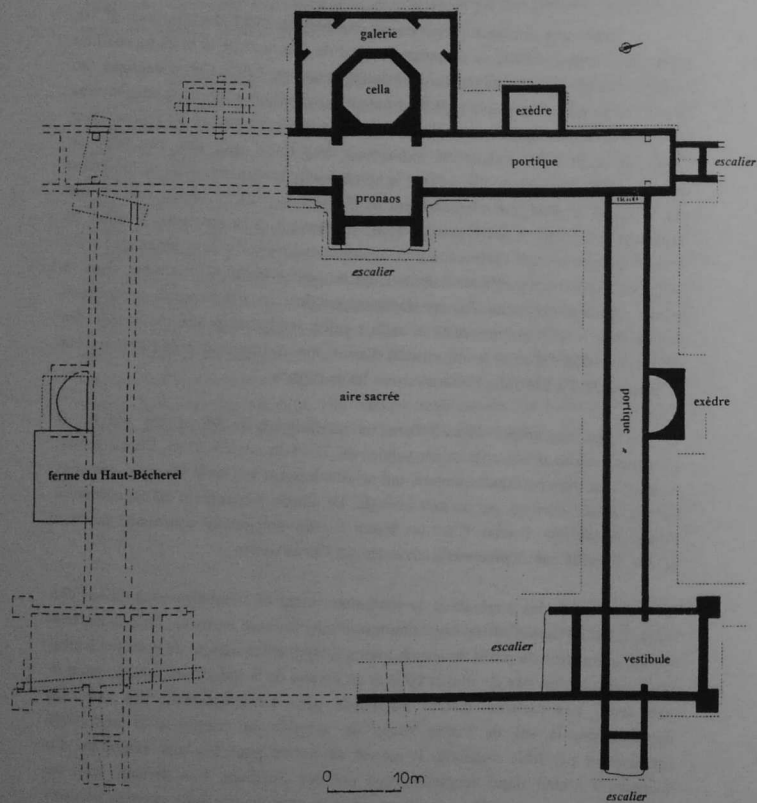
## LE SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN DU HAUT-BÉCHEREL À CORSEUL, LES FOUILLES DE 1996-1997

Suite aux sondages préparatoires exécutés en 1995 (PATRIMOINE n° 10, 1996), nous avons procédé au décapage intégral du *fanum* et de la branche nord du portique frontal en 1996 et du portique latéral nord en 1997. Ces décapages ont donné lieu au levé d'un plan au 1/100 et ont été suivis d'une série de sondages dans les niveaux archéologiques en place sous les sols des portiques et du *fanum*, dans l'*area sacra* et à l'extérieur du monument. Sur l'aile sud, des tranchées de reconnaissance ont permis d'accréditer la symétrie du monument. S'ils ne remettent pas en cause le plan général dressé par E. Fournier au XIX<sup>ème</sup> siècle, ces travaux modifient sensiblement notre perception du monument et sa conception. Ainsi, le mur de clôture orientale était continu et aucune ouverture n'y était aménagée ; les exèdres accolées aux portiques latéraux sont de plan absidial à l'intérieur, dans la galerie ceinturant le *fanum*, des piédroits supportaient les maçonneries supérieures reproduisant le plan polygonal de la *cella* ; enfin, les bastions aux extrémités des portiques latéraux abritent les dispositifs d'accès aux portiques depuis l'extérieur et les dispositifs d'accès entre l'*area sacra* et les portiques.

Le monument s'inscrit dans un quadrilatère de 98 m sur 108 m. Il s'organise autour d'une cour rectangulaire de 71,15 m sur 65,50 m, l'*area sacra*, encadrée par trois portiques couverts qui se développent sur les côtés nord, ouest et sud et clôturée, côté est, par un mur aveugle. Le temple proprement dit est accosté à l'ouest du portique frontal. C'est un *fanum* à *cella* polygonale couronnée par une galerie, précédé par un *pronaos* en avancée sur l'*area sacra*.

L'une des originalités du monument vient de l'établissement du sol des portiques et du *fanum* sur de hauts soubassements formant caissons, dont la hauteur variait en fonction du profil du terrain : entre 2,50 m à l'extrémité du portique latéral nord, point le plus bas du site, et 0,60 m au niveau de la galerie du *fanum*, point le plus haut. Les caissons étaient remblayés pour l'exhaussement des sols. En conséquence, le sol de l'*area sacra* se trouvait en contrebas et accessible uniquement par trois escaliers. Il en est de même pour les sols extérieurs. Le monument n'était donc accessible que par des escaliers. Ces derniers sont au nombre de quatre : un à l'extrémité orientale de chacune des deux galeries latérales et un à chaque extrémité du portique frontal. Malgré cette multiplicité d'accès par

Plan du sanctuaire du Haut-Bécherel au niveau des soubassements  
à l'issue des campagnes de fouille 1996-1997



ailleurs aisés à contrôler, la conception est celle d'un sanctuaire clos sur lui-même où tout se déroule à l'intérieur, masqué par des murs périboles aveugles des portiques et par le mur de clôture.

En haut de chaque escalier, on passait sous un porche. Ce porche donnait directement accès au portique frontal. Pour ce qui concerne les portiques latéraux, après avoir franchi le porche, on accédait à un vestibule où l'on devait trouver informations et services (peut-être y vendait-on des ex-voto ?). De ce vestibule on accédait au portique latéral proprement dit. En remontant le portique latéral, on faisait halte devant l'exèdre en abside. Cette salle voûtée devait être une « chapelle » abritant soit une statue de divinité soit des reliques, des trophées ou des objets précieux appartenant à la mémoire du peuple *coriosolite*. Le sol du portique frontal étant 0,60 m plus haut que le sol du portique latéral, on accédait de l'un à l'autre par l'intermédiaire d'un escalier à trois marches.

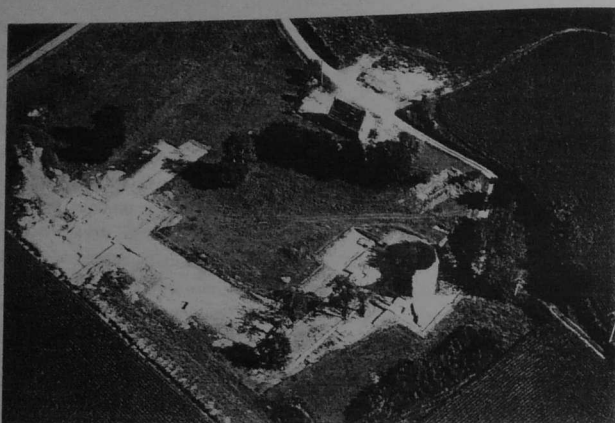
Le *fanum* était le saint des saints, réservé aux divinités représentées par des statues, et accessible aux seuls desservants du culte. Le pèlerin avait accès à la galerie périphérique où devait se faire le dépôt d'offrandes si l'on en juge par l'usure et les tassements du sol induits par les passages répétés et par certains aménagements en cuvette du sol interprétés comme des réceptacles d'offrandes.

Depuis le vestibule, le visiteur pouvait descendre dans l'*area sacra* par un escalier précédé d'un porche. De l'*area sacra*, il pouvait gagner directement le *pronaos* par l'escalier monumental édifié dans l'axe de la *cella*. Cependant, on ne sait si l'on pouvait circuler dans les deux sens entre l'*area sacra* et les portiques !

La fouille, en plusieurs points, des remblais d'exhaussement des sols a montré l'absence d'aménagement antérieur au sanctuaire. L'hypothèse d'un édifice primitif sur poteaux, suggérée à l'issue des sondages de 1995, est sans fondement. Les trous de poteaux mis au jour dans le sol antérieur au sanctuaire (le paléosol) sont en réalité les négatifs des perches mises en place pour soutenir les échafaudages de la construction. La fouille de 1996 a clairement montré leur alignement à 1,20 m des murs (4 pieds romains) révélant par ailleurs la largeur des platelages d'échafaudage. Il s'agit, parmi d'autres, de témoins du chantier de construction dont l'étude fine permettra de préciser l'organisation.

La parfaite homogénéité des maçonneries, l'alignement sans faille des murs et l'exacte orthogonalité des portiques confirment que ce monument fut conçu *in extenso* par un architecte chevronné. Cependant, les liaisons de murs montrent que la construction fut exécutée en plusieurs phases et étalée, sans doute, sur plusieurs décennies. C'est la *cella* qui fut édifée en premier durant la période





Vue aérienne du site en juillet 1997 (cl. M. GAUTIER)

Vue générale du site en juillet 1997, depuis l'est



flavienne (seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.) d'après la datation des rares tessons de céramique découverts dans les couches de déblais du chantier de construction.

L'abandon du monument résulte d'un incendie intentionnel d'après les nombreux foyers localisés sur le pourtour du monument. Poutres et tuiles de toiture calcinées, enduits pulvérulents, placages de marbre effrités et moellons rubéfiés en sont les traces. Grâce à la découverte de monnaies frappées durant le dernier quart du III<sup>ème</sup> siècle, cet événement peut être situé à cette période. C'est sans doute l'oeuvre de *bagaudes*, ces bandes de paysans spoliés et d'artisans ruinés par la crise économique, en révolte contre le pouvoir impérial. Quoi de plus symbolique, en effet, que cet édifice monumental à l'architecture purement romaine.

A l'issue de ces deux années de recherches, nous sommes toujours aussi démunis quant à la dédicace du monument. Si rien ne contredit l'hypothèse d'un temple dédié à *Mars*, hypothèse forgée d'après le nom antique de Corseul — *Fanum Martis* (Temple de Mars) —, rien ne l'atteste formellement. Sans doute le monument fut-il le théâtre de cultes divers associant divinités romaines et divinités locales comme c'est fréquemment le cas en Gaule. Rien n'exclut, non plus, qu'il fût voué au culte impérial et l'on regrette de ne pas connaître le lieu où fut exhumé l'autel dédié à *Auguste* et *Sirona* réemployé au château de Montafilan et déposé, aujourd'hui, au musée de Dinan.

1998 sera l'ultime année du programme de recherches en cours. On prévoit de fouiller une partie de l'*area sacra* et de compléter l'information par quelques sondages ponctuels. Ce sera ensuite la préparation de la publication où les propositions de restitution des élévations du monument seront exposées. Place sera faite ensuite au service des Monuments Historiques pour un programme de restauration. Il nous semble que tous les éléments sont réunis pour une valorisation de qualité.

Alain PROVOST  
Archéologue chargé de recherches

## LES SCULPTURES GAULOISES DE PAULE (CÔTES D'ARMOR)

Étudiés depuis 1988, les vestiges de l'habitat aristocratique du Camp de Saint-Symphorien à Paule ont été aujourd'hui décapés sur plus de 2 hectares. Les fragments de quatre bustes sculptés dans une roche rare, une métagornblende issue d'un gisement localisé à 57 km du site, ont été mis au jour dans un souterrain et deux des douves qui défendaient autrefois cette forteresse. Les trois premiers, de teinte gris-noir à rouge foncé, portent les traces de mutilations plus ou moins importantes, dues à une forte chauffe qui a provoqué, outre les altérations de l'épiderme, l'enlèvement de vastes éclats tous localisés dans les secteurs ayant subi les températures les plus élevées. L'enfouissement de ces sculptures a pu être daté du dernier tiers du second siècle avant J.-C. Le quatrième buste, de teinte vert de gris, est intact à l'exception d'un petit éclat enlevé à l'épaule par un choc. Il a été enfoui quelques décennies plus tard, au cours de la première moitié du 1er siècle avant J.-C.

Ces sculptures sont constituées de l'empilement de trois parties bien distinctes : un socle, un torse, une tête, le travail de la pierre s'échelonnant entre une matière laissée brute à la base, et des surfaces finement égrissées et lustrées au visage. Les socles mesurent, en hauteur, entre 38 et 40% de la taille des bustes, lorsqu'elle a pu être mesurée. A l'évidence, le sculpteur a déterminé un rapport précis entre la partie visible de la sculpture et celle qui devait être enfouie, probablement pour s'assurer de la stabilité de l'oeuvre dans le support auquel elle était destinée. La structure générale des quatre visages ne doit rien au hasard. Elle a été construite géométriquement à partir de quelques points de repères tracés sur la face du bloc équarri, et s'inscrit dans un rectangle haut de 2,5 unités et large de 2, le module de base correspondant à la hauteur du nez. Un bandeau, soigneusement égrissé et lustré, délimite chaque visage, à la manière d'un anneau souple. Il prend, sur les vues latérales des bustes, un profil droit ou sinueux qui épouse les contours de l'oreille. Ce peut être la représentation, très schématique, d'une chevelure soigneusement bouclée à sa périphérie. Ce peut être aussi, et l'analogie avec une tête sculptée du II<sup>ème</sup> siècle avant J.-C. découverte à Entremont (Bouches-du-Rhône) porte à le croire, la figuration d'un ornement analogue à un diadème. Les

oreilles ont fait l'objet d'un travail de taille particulièrement soigné. Leur forme s'apparente à un motif ornemental, et ne tient que fort peu compte des réalités anatomiques.

Les personnages apparaissent engoncés du fait de l'absence de cou. Cet aspect est exacerbé pour le quatrième buste, où la base du nez se retrouve au niveau des épaules. Chaque tête semble s'enfoncer dans un torse qui n'est le plus souvent qu'esquissé à larges coups de ciseaux, et se termine latéralement par des plans verticaux, à la manière des bustes en hermès. Seule la première sculpture s'écarte de ce schéma, la figuration d'un torse annulaire de forte section aux extrémités ornées de deux tampons permettant une transition plus harmonieuse entre la tête et les épaules. Deux avant-bras sont plaqués sur la face avant du torse. Les mains, petites, maintiennent un cordophone de la famille des lyres, analogue à ceux figurés sur les monnaies gauloises.

L'unité qui se dégage de ces quatre rondes-bosses plaide en faveur d'un ensemble concerté et homogène, c'est-à-dire exécuté sans changement de programme et dans le souci de créer une unité visuelle matérielle, formelle et iconographique entre les oeuvres. L'apport de la découverte d'un tel ensemble en Gaule du Nord est considérable. Elle permet de définir, au-delà des personnages accroupis qui symbolisent le plus souvent les sculptures du second âge du Fer, un autre type dans la statuaire de la Gaule indépendante : celui des bustes sur socles enterrés, dont au moins 18 exemplaires ont pu être clairement identifiés en France. La répartition géographique des ces oeuvres s'étend de Nîmes, dans le sud de la France à la Bretagne, où les sculptures découvertes à Plonevez-Lochrist (Finistère), Yvignac (Côtes d'Armor) ou Mauron (Morbihan) sont tout à fait comparables. Sept de ces sculptures, localisées dans une bande qui barre le territoire national du sud-est au nord-ouest, ont été découvertes lors de fouilles autorisées, dans des remblais datés du second ou du premier siècle avant J.-C. Deux autres ont été découvertes fortuitement dans des terrains qui ont livré du mobilier des deux derniers siècles avant notre ère. Cette convergence chronologique ne semble pas fortuite, d'autant que, parmi les oeuvres privées de tout contexte archéologique, six portent un torse annulaire de forte section et à deux tampons, analogue à celui figuré sur le premier buste de Paule. Or de tels objets semblent caractéristiques, si l'on en juge par le mobilier des dépôts où ils ont été découverts, d'une période que l'on pourrait situer entre la fin du III<sup>e</sup> et le milieu du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.

Les bustes découverts à Paule semblent donc représentatifs d'un ensemble d'oeuvres relativement homogène par son style et sa chronologie, et qui a dû être sculpté durant le siècle et demi qui a précédé la conquête de la Gaule par César. La découverte de plusieurs de ces sculptures dans des habitats, et jamais dans des sanctuaires, plaide en faveur de la représentation de défunts, vraisemblablement les ancêtres, réels ou mythifiés, des principales familles aristocratiques de la fin de l'âge du Fer.

Lors de l'Assemblée Générale de la Société Archéologique, les quatre bustes de Paule ont été exposés ainsi que deux autres sculptures armoricaines de second Âge du Fer : le buste d'Yvignac aimablement prêté par le Dr Louis Dalibot, présenté ce jour-là par Mme Marie-Yvane Daire<sup>1</sup> et le buste de Corseul exposé au Musée et présenté par M. Jean-Yves Eveillard<sup>2</sup>.

Cette confrontation a clairement montré tout l'intérêt qu'il y avait à redécouvrir cette statuaire inconnue jusqu'à 1988, ou systématiquement attribuée aux périodes gallo-romaines ou médiévales.

Yves MENEZ

Conservateur du Patrimoine  
Service Régional de l'Archéologie de Bretagne

<sup>1</sup> Des études détaillées des deux dernières sculptures ont été publiées dans PATRIMOINE n° VII.



En haut et à gauche statues de Paule  
En bas et à droite statue du Musée (Cliché M. Courouleau)



Statue d'Yvignac  
(Cliché M. Courouleau)



Statue du Musée  
(Cliché J.-Y. Eveillard)



Statue à la lyre de Paule  
(Cliché M. Courouleau)

## LA VIE DANS UNE CITÉ GALLO-ROMAINE TELLE QUE CORSEUL

Pour cette conférence, j'ai choisi de me fonder sur un certain nombre de recherches récentes, sur un certain type d'interprétations ou de présentations de documents qui peuvent faire l'objet de débats. Les reconstitutions graphiques de villes gallo-romaines sur lesquelles je vais m'appuyer sont forcément artificielles parce qu'elles font appel à l'imaginaire.

Tout d'abord Arles (*Arelate*), avec ses monuments les plus célèbres : les Arènes, le Théâtre, la Maison Carrée et l'ensemble thermal que l'on appelle le Palais de la Trouille (abside ou rotonde en provençal), les éléments du Forum. Le plan tient compte de l'organisation topographique, des fouilles récentes du Cirque, avec le Mausolée de l'antiquité tardive.

Pour faire comprendre à un large public le tissu urbain il a fallu inventer des quartiers entiers, ce qui donne de la ville antique une image idéale fondée sur nos connaissances et qui pourraient bien changer d'ici 10 ou 15 ans. C'est une étape de la recherche dont l'intérêt est de faire comprendre l'idée que les archéologues d'aujourd'hui se font d'un dossier. Nous souhaitons pouvoir aboutir à ce type de représentation pour chaque ville de Gaule.

Nous pourrions réfléchir sur Corseul à partir de l'exemple de la ville d'Orange (*Arausio*), riche de son Théâtre, de grands ensembles : le Forum, le Temple doté d'une grande aire sacrée bordée de portiques, l'Amphithéâtre, le fameux Arc de Triomphe. Une superficie qui couvre à peu près 220 hectares. Pour Corseul les estimations vont, je crois, de 50 à 60 hectares. Votre ville représenterait peut-être le quart ou le tiers d'une ville comme Orange.

Une autre ville de Gaule correspond à peu près, en terme de superficie, à Corseul. C'est Fréjus (*Forum Julii*) qui couvrait, intra et extra-muros, environ quarante ou cinquante hectares et était dotée d'une organisation très rigoureuse, très orthonormée du carroyage urbain et d'une monumentalisation du centre beaucoup moins prestigieuse que ce que nous savons d'Arles ou d'Orange.

Fréjus possède un théâtre — mais c'est un petit théâtre — un amphithéâtre situé à l'extérieur qui est également petit. En terme de configuration générale, Corseul peut avoir ressemblé à une ville telle que Fréjus.

Dans le Nord, c'est-à-dire en « Gaule Chevelue », se trouve la plus grande ville que nous connaissions aujourd'hui en terme de superficie : Amiens (*Samarobriua*). Les fouilles de sauvetage qui ont lieu presque systématiquement depuis 20 ans ont permis de reconstituer le quadrillage urbain et de mettre en lumière l'énormité du centre monumental avec un Forum double et, en plein cœur de la ville, un immense Amphithéâtre. Il ressort de ces fouilles que cette ville était hypertrophiée avec non seulement un grand nombre d'îlots mais aussi un grand centre monumental qui, lui, occupe une superficie de l'ordre du 5ème ou 6ème.

Je citerai aussi Autun bien enserrée dans son enceinte (*Augustodunum*), la ville d'Auguste, aux configurations plus modestes qu'Amiens : 80 à 100 hectares. C'est un ensemble de dimensions beaucoup plus réduites, avec des monuments de spectacle importants à l'intérieur de l'enceinte.

La ville qui serait la plus proche de Corseul pourrait être Lutèce, c'est-à-dire Paris, avec son grand axe Nord/Sud représenté aujourd'hui par la rue Saint Jacques, alors que le Boulevard Saint Germain représenterait l'autre axe Est/Ouest. Lutèce avec le Forum de la rue Soufflot, connu depuis la construction du parking souterrain, le grand ensemble thermal des Thermes de Cluny (des fouilles récentes au Collège de France ont permis de déterminer un second ensemble thermal) les Arènes de la rue Monge. Sur l'île de la Cité se dressait, a-t-on dit, un grand Temple d'où provient peut-être le fameux « Pilier des Nautes » retrouvé sous le chœur de Notre-Dame.

Cet ensemble fait 60 à 70 hectares ; il n'est pas délimité de façon rigide ; il n'a pas d'enceinte ; on ne sait pas où commence et où se termine la campagne, mais l'intérieur est bien carroyé.

Terminons par un exemple plus régional : celui de Jublains (*Noviodunum*). La superficie devait être de l'ordre de 80 à 100 hectares avec des monuments comme le Théâtre, ou plutôt, le demi-amphithéâtre, un grand Temple à l'extérieur et la fameuse forteresse énigmatique de la fin de l'Empire.

Lorsque l'on parle de villes romaines, l'essentiel est le réseau des rues. Tout est fondé sur la détermination du réseau viaire ; c'est à partir de là que tout commence. Dans les rues il se passe des choses importantes. Elles sont là pour mettre en communication des espaces qui, eux, sont généralement fermés, et même des espaces qui s'enferment. Grâce aux rues, l'on peut aller d'un univers à un autre. D'où leur équipement parfois somptueux comme à Vaison-la-Romaine, avec de superbes dallages et un portique qui permet de cheminer à l'ombre ou à l'abri de la pluie. Les rues sont des lieux animés avec des boutiques, de petits marchés. Les gens vivent en partie dehors ; il faut donc se protéger, d'autant plus que l'on remonte vers le nord.

Il ne faut donc pas s'étonner que les rues de Corseul, ou les bâtiments commerciaux, soient toujours précédés soit par un portique — c'est-à-dire par des colonnes qui supportent un toit — soit par une galerie qui, elle, supporte un étage.

La reconstitution est parfois difficile. Est-ce un toit de portique, ou un débordement d'étage ? On n'adopte pas assez souvent la deuxième solution qui présente un certain nombre d'avantages.

Au centre de toute ville romaine, il y a un Forum, ensemble monumental qui regroupe des fonctions administratives, des fonctions politiques et des fonctions religieuses. Un forum c'est avant tout une place entourée de portiques qui réunit un certain nombre de bâtiments. Sur l'esplanade il peut s'effectuer des rencontres, se dérouler des réunions de type politique ; les magistrats peuvent y haranguer leurs concitoyens.

Les magistrats, eux, se réunissent dans un bâtiment spécial qui sert aux délibérations du Sénat que l'on appelle la Curie.

L'empereur et Rome ne sont jamais bien loin. Soit les temples qui leur sont réservés se trouvent juste à côté de la place, soit — et c'est le cas le plus fréquent — ils sont intégrés à l'ensemble.

Par exemple le forum de Bavai, petite ville du nord, dont l'espace central s'est considérablement développé, avec tout un ensemble : une basilique, des bureaux et des espaces religieux.

Dans l'essentiel de la Gaule — et c'est vrai pour la Bretagne ainsi que pour la Grande Bretagne, c'est-à-dire l'Angleterre — on peut considérer que la formule qui a eu le plus de succès parce qu'elle est commode, ramassée et qu'elle règle tout, c'est la formule du forum de Lutèce qui réunit une grande esplanade, le temple consacré à l'empereur et à Rome et les bâtiments administratifs. C'est ce qu'on appelle le « bloc-forum »

Il ne faut évidemment jamais oublier — lorsque l'on parle d'une ville gallo-romaine — que l'on ne parle pas seulement d'une ville, mais d'une capitale de cité et qu'en dépit de la relative petitesse de son territoire, *Fanum Martis* jouait le rôle de capitale de cité ; c'est-à-dire qu'il lui revenait d'accomplir tous les actes officiels concernant sa gestion.

Comment les choses se passaient-elles ? A la tête de la cité il y avait un Sénat, constitué par les représentants des familles les plus riches. En effet on était « choisi » pour entrer au Sénat ; on était élu par les sénateurs en place, coopté, mais avec un certain nombre de conditions. Pour entrer au Sénat il fallait justifier d'un certain revenu et posséder un certain capital.

Le Sénat, que l'on appelle l'*Ordo*, nomme lui-même l'exécutif qui se compose généralement de deux chefs et de quelques adjoints. Parmi ces adjoints il y avait les édiles.

Sur un petit autel, consacré au *numen* c'est-à-dire au génie, à la puissance divine d'Auguste, donc de l'empereur, nous pouvons lire que le dédicant, un certain Marcus Claudius Severus, est « aedilis » c'est-à-dire « édile » de la cité de Nitiobriges, à Agen (*Aginnum*). Il élève cet autel au génie religieux de l'empereur ; il l'a payé sur ses propres fonds, mais il a été obligé de demander l'autorisation de l'*ordo* (le Sénat) de la cité. Le pouvoir appartient au Sénat, au Sénat qui peut le déléguer.

Une autre stèle découverte à Argenton-sur-Creuse (*Argentomagus*) est dédiée à la puissance divine des deux empereurs — (c'est une période où il y avait deux empereurs) et au dieu Mercure heureux — par un homme qui s'appelaient *Quintus Sergius Macrinus*, qui lui aussi est édile et qui exécute cette dédicace avec son argent personnel.

Sur le forum se réunit l'*Ordo*, se réunissent les magistrats dont le devoir essentiel est d'assurer le culte impérial. Comme le prouvent les statues qui représentent Claude ou Hadrien, sans oublier les impératrices, par exemple l'impératrice Sabine.

La tâche des magistrats est donc de s'occuper du culte de l'empereur et d'autre part de conduire la politique administrative de la cité ; de la cité conçue comme un petit état en théorie autonome, en théorie indépendant.

Bien entendu, il est hors de question que la *civitas* possède sa propre armée, sa politique extérieure qui sont la prérogative de Rome. Mais c'est elle qui gère. Elle gère par l'intermédiaire de deux ou quatre personnes qui sont à la tête de la cité et qu'on appelle soit les duumvirs, s'ils sont deux, soit les quattuorvirs s'ils sont quatre. Un quattuorvir qui s'appelle *Caius Otacilius Oppianus* a indiqué sur sa stèle les emblèmes de sa charge : la chaise curule, les faisceaux de verges que portent les licteurs qui le précèdent pour montrer quel est son rang. La statue d'un sénateur ou de l'un de ces magistrats est composée d'un corps où il a été prévu un évidement, de telle sorte que l'on puisse y placer la tête de n'importe quel autre personnage après lui. Formule assez économique et pratique qui permet aux ateliers de fabriquer des corps en série et de faire appel à des sculpteurs particuliers, peut-être de meilleur niveau, pour faire la tête.

Les magistrats peuvent, en avançant dans la carrière, obtenir le statut de citoyen romain et porter la toge.

Certains d'entre eux, après avoir exercé des magistratures, pourront s'élever au sein de l'empire, pourront par exemple être prêtre au grand autel

confédéral, à Condate, à côté de Lyon, où a été trouvée la fameuse table de bronze qui reproduit le discours que l'empereur Claude, en 48 ap. J.C., prononça au Sénat de Rome pour demander que des Gaulois puissent exercer également des magistratures à Rome ou à l'intérieur de l'empire.

L'aspect religieux, outre le culte impérial, a de l'importance. Le temple du Haut Bécherel fait penser à un certain nombre de ces grands *fana* que l'on connaît en Gaule ou ailleurs. Par exemple le temple de Janus à Autun avec les lignes de boulines et les encastrement de poutres marqués par des trous plus importants. Il est situé à l'extérieur de la ville. Ces dernières années, les découvertes se sont succédées — notamment grâce à la photographie aérienne — montrant que ce temple était à l'intérieur d'un véritable quartier sacré qui comprenait un théâtre, et d'autres petits ensembles, d'autres petits *fana*.

La découverte de ces quartiers sacrés situés à l'extérieur des villes est un phénomène assez nouveau que l'on connaissait mal et auquel il faut être sensible car il peut se reproduire plus souvent qu'on ne le pense.

Parlons des Thermes. Il est évident qu'à Corseul il y avait au moins un ou même plusieurs de ces établissements thermaux. Ils peuvent être d'importance assez considérable, possèdent le chauffage par le sol et les parois murales. Il y a des latrines, évidemment, où s'exerce une partie de la sociabilité (ce que l'on aurait du mal actuellement à comprendre et à pratiquer).

Passons rapidement sur les édifices de spectacle. On ne connaît pas encore le théâtre, à Corseul, mais il existait forcément, soit sous une forme classique, soit sous une forme de synthèse entre le théâtre et l'amphithéâtre. Certains théâtres possédaient une scène et en même temps une arène complète. Ce qui permettait d'y donner des spectacles de type théâtral ainsi que des jeux de cirque ou de gladiateurs. Ce type d'édifice est celui qui est le plus répandu dans les provinces de la Gaule intérieure et il ne serait pas étonnant que vous le trouviez à Corseul un jour ou l'autre.

Lorsque l'on regarde les restes des habitations à Herculaneum ou à Pompéï, ce que nous connaissons le mieux ce sont les grandes maisons avec leurs cours, leurs jardins, leur atrium, leur péristyle. En revanche, l'on connaît beaucoup moins bien les petites maisons habitées par l'essentiel de la population.

Les grandes maisons de type romain se sont répandues partout en Gaule pour l'aristocratie, dès le début de l'Empire. Au Mont Beuvay, à Bibracte, ces plans arrivent dès 40 av. J.C., au lendemain, pratiquement, de la conquête. Ici, à Corseul, ce sera probablement plus tard, au début du 1er s. après J.C., mais vous aurez forcément ces plans de grandes maisons en partie construites en pierre, où vivait l'aristocratie coriosolite. Les modules peuvent être plus ou moins grands ; ils

peuvent s'agrandir jusqu'à couvrir plus de 3.000 m<sup>2</sup> au sol, l'équivalent de la plus grande maison de Pompéï. Il existe également un autre genre de construction avec une galerie de façade et un étage en surplomb comportant, à l'intérieur, des cours avec un petit atelier artisanal qui se trouve parfois en sous-sol. Les gens vivent dans une pièce ou deux, pas plus. Ce type de construction n'est certainement pas en pierre mais plutôt en pan de bois ou en pisé. L'ossature de ces maisons de Corseul, dont il ne reste pratiquement qu'une base en pierre, serait donc le pan de bois et le colombage. Si, à l'époque romaine on avait gratté les enduits muraux d'une pièce — comme on l'a fait lors de la reconstitution d'une maison en Allemagne —, apparaîtraient des pans de bois et des remplissages faits de briques cuites.

À l'entrée de ces maisons, il y avait un portique. Pour entrer on utilisait des clés en forme d'équerre : on poussait, on soulevait. On ne tournait pas. C'était un jeu de bobinette en bois ou en métal.

Comment étaient meublées les pièces ? On le sait grâce notamment à un certain nombre de figurations et particulièrement grâce à un sarcophage extraordinaire trouvé à Simpelved aux Pays-Bas. Il représente une jeune fille sur son lit de mort. Elle a à côté d'elle tout le nécessaire : des coffres en forme de maisons, des étagères, son lavabo avec ses cruches, une petite table, les aiguïères, les cuvettes, une petite armoire.

Un relief sur un mausolée de Trèves nous montre une scène de repas funéraire : les serviteurs s'occupent de la défunte. Nous pouvons voir les nappes, les tables, les fauteuils en osier avec de hauts dossiers — de forme presque moderne — des petits tabourets de pied. Ce qui nous donne une idée de l'ameublement dans l'antiquité.

Invitons-nous chez des gens aisés, des gens de l'aristocratie sénatoriale locale. Ils ne font pas partie des grandes fortunes de l'empire. Ils ne sont pas encore citoyens romains. L'homme porte une tunique, comme sa femme et non la toge. Nous sommes au 2<sup>ème</sup> s. ap. J.-C. Entrons dans leur salle d'apparat. Les enduits peints sont semblables aux enduits exposés dans votre Musée. Ils comportent vraisemblablement des panneaux géométriques avec des encadrements schématiques. Les propriétaires ne sont sans doute pas assez riches pour pouvoir faire décorer l'intérieur avec des tableaux très raffinés, car il faudrait faire appel à un atelier très éloigné, donc très coûteux.

Dans la salle à manger, les corbeilles sont en osier, matériau utilisé en abondance, la vaisselle est semblable à celle que vous pouvez également voir dans votre Musée. Le coin repas est complètement décalqué sur le mausolée de Trèves. Les encadrements de fenêtres nous sont connus grâce aux fouilles qui nous ont également prouvé l'utilisation du verre à vitres. On prend les repas couchés et non

pas assis. Les salles à manger sont chauffées par le sol, particulièrement dans les régions septentrionales, grâce au système courant de l'hypocauste. Un esclave charge du bois dans le foyer. L'air chaud circule entre les pilettes et chauffe le sol et les murs de la salle. C'est le dispositif découvert à Corseul.

Nous étions chez des membres de l'élite. Si nous allons chez les voisins d'à côté, nous trouvons dans le coin-cuisine une meule pour mouder la farine, un petit four ou fourneau où tout chauffe, une table rudimentaire et des étagères.

En analysant les restes de repas — aussi bien osseux que polliniques ou que les macro-restes, c'est-à-dire les graines, les écorces, etc. — trouvés lors des fouilles, on peut reconstituer concrètement ce que les gens d'alors consommaient. En Gaule, par exemple à Corseul aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> s. ap. J.C., la nourriture était composée de produits tels que le beurre, le fromage, les fruits, les légumes, les oeufs. Peu de viande pour les gens modestes, sauf à l'occasion de fêtes ou d'anniversaires.

Revenons à la maison de tout à l'heure. Il y a dans un coin de la cour un escalier qui descend à la cave où l'on peut apercevoir une série de niches creusées dans les murs de pierre. On y a retrouvé de petites statuettes, parfois aussi des débris de lampes. Souvent, en Gaule, ces caves faisaient donc office de laraires

Un mot sur ce qui se passe aux lisières de la ville, c'est-à-dire dans le monde funéraire. Là aussi il faut se rappeler que la société gallo-romaine est une société dans laquelle règnent des inégalités terribles. Vous avez côte à côte le superbe mausolée de Saint Rémy de Provence, de l'époque césarienne, l'un des plus anciens de la Gaule, et des centaines et des centaines de petites tombes modestes.

Une fouille de nécropole montre que les tombes — qui étaient des fosses — contenaient pour les plus riches une urne en pierre dans laquelle était placée l'urne funéraire et pour les plus pauvres un simple pot dans lequel on avait mis les ossements brûlés.

Ces dernières années, on a étudié en Gaule un nombre important de nécropoles, ce qui a permis de faire de très intéressantes trouvailles, comme les aménagements qui correspondent aux bûchers ou à leur emplacement.

Il y a deux sortes de rites : soit on se rend à l'*ustrinum*, sorte de petite construction maçonnée dans laquelle on a accumulé les fagots : le bûcher sur lequel le mort sera brûlé avec ses offrandes. Lorsque le feu sera éteint on viendra retirer les ossements que l'on portera ailleurs dans une tombe.

Selon le deuxième rite, la combustion se fera à l'endroit même où le mort sera enterré, dans la fosse elle-même. On creuse une fosse assez large, on la remplit de fagots et de bûches et l'on dépose le mort. Tout s'effondrera au fond de la fosse. Il n'y aura pas de transport.

Dans une tombe qui témoigne d'une petite aisance on trouve dans un coin une cruche contenant une offrande alimentaire : de l'huile, du vin, et des assiettes dans lesquelles ont été disposées des offrandes alimentaires. De petites urnes funéraires en verre, des basalmaires — dont vous possédez un exemple au Musée — étaient destinées à recueillir des parfums.

Parmi les offrandes alimentaires on trouve de tout : une demi-tête de sanglier, un cuissot, un gigot, des cuisses de grenouilles, des escargots. Escargots toujours en nombre impair : 7, 9, 11 !

A partir du 3<sup>ème</sup> siècle, l'inhumation va devenir peu à peu majoritaire. Non pas en raison de la position de l'église chrétienne, mais en raison d'un changement de mode à Rome même, au sein de la famille impériale qui prend l'habitude de ne plus se faire incinérer mais inhumer.

Là encore ce qui frappe lorsque l'on fouille les nécropoles, c'est l'inégalité entre les tombes. Ici l'on a déposé le squelette sans une offrande, simplement enveloppé d'un drap et rien d'autre près de lui. Ailleurs, le mort a eu droit à un coffre de tuiles.

En face, on trouve les superbes sarcophages qui proviennent soit d'ateliers internationaux soit d'ateliers locaux qui peuvent les fabriquer à moindre frais.

Nous sommes dans le monde de l'inégalité. C'est ce qui ressort à la fois de l'esprit dans lequel s'est construite une ville romaine et d'autre part de l'univers des installations funéraires que nous venons de commenter.

La question que l'on peut se poser est donc la suivante : existait-il une cohésion sociale dans une ville comme Corseul ou est-ce qu'il y avait d'un côté les très riches, et de l'autre les petits ?

Grâce à la sculpture on peut répondre. Certains bustes, comme le buste d'argent de Vaison-la-Romaine nous montre un homme de l'aristocratie. Il a été fait citoyen romain, il porte la toge ; peut-être même a-t-il été plus haut.

Ailleurs, de petites stèles funéraires nous montrent des familles très modestes. Un exemple : une pierre grande comme deux fois la statue de Paule, c'est-à-dire 50-60 cm, d'un art rudimentaire. L'inscription nous montre qu'il s'agit de M. et Mme Toutlemonde avec leurs enfants. Comment se présentent-ils ? Elle a une coiffure inspirée de la coiffure de l'impératrice de Rome qui vivait vers les années 150 ap. J.C. Lui porte la coiffure et la barbe de l'empereur du même moment. Il se présente avec à la main un coffret qui se referme et comprend plusieurs « feuilles » si j'ose dire, recouvertes de cire. Ce sont les tablettes avec un stylet muni d'un côté d'une pointe qui permet de graver la cire et de l'autre une sorte de spatule qui permet d'effacer. Ces personnages se font donc représenter

comme des gens qui ont les moyens de suivre la mode de la Cour impériale et d'autre part comme des « lettrés » qu'ils ne sont sûrement pas. Ce qui veut dire qu'un certain nombre de schémas ont pénétré à l'intérieur de la classe populaire.

Ailleurs, une scène représente deux dames dont l'une a une coiffure en bandeau. La facture de l'oeuvre est affreuse. Le sculpteur, qui n'est certainement pas de première catégorie, a essayé maladroitement de représenter le bras, la main et un miroir. L'une des femmes tient le miroir, l'autre un peigne. C'est la transposition des scènes que l'on peut voir sur les très grands mausolées et qui nous montrent la défunte que l'on pare pour son dernier voyage. Il y a le miroir apporté par la servante, le peigne (on est en train de la peigner) l'aiguière (on va lui verser de l'eau sur la main) on va l'oindre, on va la parfumer. Les dames du menu peuple traduisent, transcrivent cette scène qui illustre le thème de la mode et de la coiffure, avec un simple instrument : le miroir.

Une autre stèle est élevée à sa femme Clémence par un certain *Claudius Bassinus*. Il faut noter l'extraordinaire sophistication de la coiffure de la dame. La stèle en calcaire, toute petite, ne vaut presque rien. Mais la dame est parée comme une impératrice, d'après la mode des années 165-175 ap. J.C.

Un autre exemple : ici la coiffure est celle de l'épouse de l'empereur Marc-Aurèle. Elle ressemble un peu à la précédente, mais avec une couronne.

Donc la société, en dépit des inégalités fantastiques qui s'y sont développées, partage cependant un certain nombre de valeurs, un certain nombre de comportements, de croyances et de manières de se représenter.

En brochant ce petit tableau, j'ai essayé de faire comprendre ce que pouvait être la vie à Corseul il y a 2000 ans. Je ne voudrais pas terminer sans dire ce que j'exprime toujours lorsque je parle d'une ville. Une ville n'est rien à elle seule. La ville a des responsabilités, mais elle vit parce qu'elle a autour d'elle son territoire. On ne comprend une ville gallo-romaine que si l'on étudie très en détail et le plus finement possible sa couronne proche et son espace rural un peu plus lointain. La photographie aérienne a permis de découvrir des villas gallo-romaines de types différents situées en périphérie des villes.

Je finirai en me référant à une reconstitution qui associe étroitement une ville — la ville d'Orange — à la campagne. A Orange a été faite une découverte extraordinaire peu après la dernière guerre mondiale : des centaines et des centaines de plaques de marbre, hélas souvent cassées en petits morceaux, représentaient le cadastre du territoire de toute la colonie de vétérans, c'est-à-dire des centaines de kilomètres carrés. Grâce à l'étude de ces plaques et grâce à des fouilles archéologiques récentes, notamment lors de la construction du dernier TGV, on a pu



reconstituer cette organisation très méthodique, très scandée, des campagnes juste à côté d'Orange, avec des petites « villas » de point en point.

Il nous intéresse de savoir comment on vivait à Corseul. Mais il faut surtout se dire que si l'on vivait à Corseul, c'est parce que Corseul avait son territoire.

Je terminerai en montrant deux petits dieux retrouvés dans la maison d'un habitant d'Argentomagus. Ils ont un côté sympathique, assis dans leur petit oratoire situé dans la cave. De plus, ils ont entre eux un phallus, symbole de prospérité dans cette cave où étaient peut-être entreposés les réserves de grain. Il me semble que c'est une bonne liaison entre l'un qui représenterait la ville et l'autre la campagne.

Christian GOUDINEAU  
Professeur au Collège de France



L'autel domestique. Cliché Gesell

Document : MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE D'ARGENTOMAGUS

## UN FRAGMENT DE MONUMENT À JUPITER LA COLONNE DE SAINT-MÉLOIR (Côtes d'Armor)

L'étude de la colonne du Jardin des Antiques présentée dans la dernière livraison de PATRIMOINE<sup>1</sup> reprenait à l'identique la première partie d'un article paru dans la Revue Archéologique de l'Ouest en 1996<sup>2</sup>. Au moment de publier ici le second volet de ce travail, portant sur un fragment de colonne conservé à Saint-Méloir-des-Bois, nous devons tenir compte des remarques que nous a adressées Albéric Olivier, architecte et chercheur au C.N.R.S. : ces précisions, si elles ne modifient pas les conclusions de notre étude initiale — à savoir le rôle de support de statue joué par la colonne — impliquent en revanche une révision sérieuse de la description du décor du bloc<sup>3</sup>.

### ORIGINE

Il ne reste de cette colonne que la partie supérieure, haute de 1,25 m, placée sur un petit socle de granite. Elle est exposée sur le placître situé au sud de l'église de Saint-Méloir, à droite de trois autres tronçons (fig. 1), dont l'un avait été réutilisé comme borne milliaire sous le règne de Victorin<sup>4</sup> (Eveillard et Maligorne, 1995). Aussi loin que l'enquête dans les écrits permette de remonter, l'enquête orale ne pouvant plus rien nous apprendre, elle est associée aux trois autres éléments. Les auteurs se sont avant tout intéressés à la borne milliaire et c'est incidemment qu'ils mentionnent notre colonne. Le premier d'entre eux fut Dom Lobineau, dans son *Histoire de Bretagne*, parue en 1707. « Nous avons trouvé un autre monument qui peut apporter quelque lumière à l'ancienne histoire des Gaules », écrit-il. « Ce sont quatre piliers ronds, que l'on voit dans Saint-Méloir-des-Bois, paroisse du Diocèse de Dol » (tome II, Preuves, col. 2). Après avoir donné sa lecture de l'inscription du milliaire, il ajoute : « Du reste, le haut de ce pilier est creusé en forme de bassin, et l'on y voit quelques trous, destinés apparemment à laisser couler le sang des victimes et les libations. Il y a quelque sujet de croire que ce pilier a servi d'autel et que les trois autres ont porté des statues » (ibid). On constate que, de manière surprenante puisqu'il semble les avoir vus, Dom Lobineau confond le milliaire avec notre colonne qui présente en effet la particularité d'avoir été creusée à son sommet d'un bassin quadrangulaire. Vers le troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, M. Déric reproduit telle quelle cette erreur dans son *Introduction à l'histoire ecclésiastique de Bretagne* (1777, livre I, p. 43-47). Il faut attendre J. Gaultier du Mottay en 1867 pour que la vérité soit rétablie (1867, p. 113-114 et note 1). Cet auteur est aussi le

<sup>1</sup> J.-Y. Eveillard - Y. Maligorne, La colonne du Jardin des antiques à Corseul et les colonnes de Jupiter en Bretagne, *Patrimoine*, XI, 1997, p. 21-31.

<sup>2</sup> J.-Y. Eveillard - Y. Maligorne, Colonnes de Jupiter en Bretagne : trois exemples attestés, *R.A.O.*, 13, 1996, p. 157-168.

<sup>3</sup> Il nous est agréable de remercier ici M. Olivier pour les remarques et observations très précises qu'il a bien voulu nous communiquer.

<sup>4</sup> 269 à 271 Ap. J.-C.

premier à avoir écrit que les quatre colonnes se trouvaient antérieurement « au village de la Barbottais » (p. 112). Comme nous l'avons déjà démontré (Eveillard et Maligorne, 1995, p. 19), cette indication est erronée et résulte sans doute d'une lecture fautive de la notice consacrée à Saint-Méloir-des-Bois dans le *Dictionnaire d'Ogée* (1853, tome II, p. 84). Le texte est le suivant : « On y connaît la maison noble de la Barbotays ; on y voit un monument des Romains, qui s'est très bien conservé. Ce sont quatre pierres anciennes, en forme d'étoiles, dont l'une est creuse et percée pour laisser couler la liqueur des libations que les Païens faisaient en l'honneur des morts ». Rien dans cette phrase grammaticalement correcte n'autorise à relier le « monument des Romains » au nom de « la Barbotays ». Nous avons, depuis notre précédent article, retrouvé la preuve incontestable de la justesse de notre interprétation : il n'y a aucune trace de maison noble ni de lieu-dit de ce nom en Saint-Méloir-des-Bois. Ogée a confondu cette commune avec l'une de ses homonymes, en Ille-et-Vilaine, Saint-Méloir-des-Ondes, où il existait effectivement un « manoir de la Barbottais » (Banéat, 1927, tome IV, p. 48).

Par conséquent, tout laisse penser que le bénédictin Dom Lobineau vit, dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, notre colonne à côté des trois autres, devant l'église de Saint-Méloir-des-Bois, où elle se trouve toujours. La cavité quadrangulaire n'est pas d'origine comme le croyait Ogée. Elle indique simplement un remploi comme bénitier, dans une église ou chapelle, selon une habitude assez souvent observée dans cette partie nord-orientale du département des Côtes d'Armor (Amoureux et Clément, 1993) ou dans l'église-même de Corseul, où deux bénitiers sont des blocs d'époque gallo-romaine réemployés. Où se fit ce remploi ? Dans l'église-même de Saint-Méloir, dans une chapelle située sur le territoire de la commune ou encore dans un édifice hors de ses limites ? L'origine des trois blocs qui l'accompagnent peut-elle nous éclairer sur ce point ?

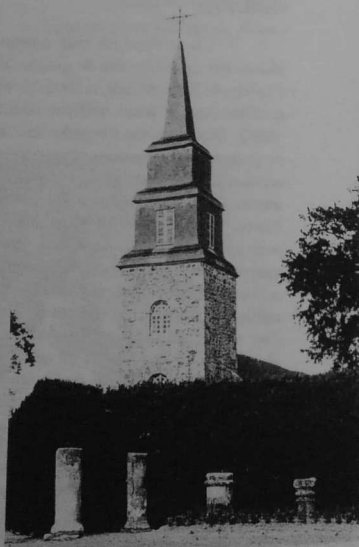


Fig. 1 : La colonne de Saint-Méloir, à droite, sur le placître de l'église avec les trois autres tronçons de colonnes (Cliché J.-Y. Eveillard).

On sait que la borne milliaire de Victorin s'élevait au bord de la voie Corseul-Vannes, vraisemblablement à deux lieues (on hésite entre les chiffres II et III), soit à 4444 m du chef-lieu des Corosiolites (Eveillard et Maligorne, 1995). Quant aux deux autres tronçons, leur module important induit qu'ils faisaient partie d'édifices urbains plutôt que ruraux. Il n'est donc pas impossible, sans que nous puissions l'affirmer, que l'élément qui nous intéresse provienne lui aussi de la même agglomération antique, qui n'est distante que de 3,5 kilomètres. Quelqu'un aura pris l'initiative de rassembler des blocs épars et de les exposer près de l'église de Saint-Méloir-des-Bois, en tout état de cause à une date antérieure à 1707. Il ne faut pas voir dans cette exposition la seule intention de les mettre en valeur, mais aussi la volonté de les christianiser, christianisation déjà réalisée une première fois pour notre colonne, qui fit office de bénitier dans un édifice religieux.

#### DESCRIPTION ET COMPARAISONS

Le bloc comprend un fragment de fût lisse et un chapiteau très endommagé, la transition entre les deux éléments étant assurée par un astragale formé d'un tore sur lister. Quelques éclats ont sauté à la surface du fût, l'astragale porte des épaufrures et les quatre angles du chapiteau sont abattus (fig. 2 et 3).

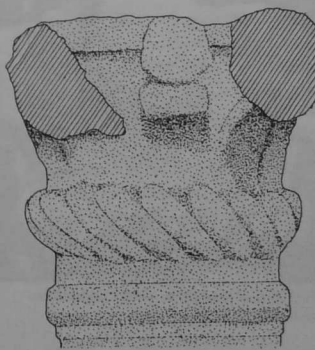


Fig. 2 : Chapiteau et astragale. Ech. 1/7<sup>e</sup>. Hauteur totale : 125 cm, diamètre du fût : 39,5 cm, côtés de l'abaque (dimensions préservées) : 43 cm, hauteur du buste intact : 20,5 cm (Dessin Y. Maligorne).



Fig. 3 : La colonne de Saint-Méloir, côté sud. (Cliché J.-Y. Eveillard)

La partie inférieure du chapiteau se compose d'un collet tronconique surmonté d'un ovolo portant une torsade orientée de droite à gauche. Le tailleur de pierre a tenté d'animer le motif, dont les différents brins ont une largeur croissante de bas en haut, ce qui indique un effort pour représenter les effets de la perspective<sup>5</sup>.

Les angles du registre supérieur sont occupés par des feuilles lancéolées dont l'épaisseur est soulignée par un mince filet. Trois sont presque entièrement abattues tandis qu'une subsiste en partie (fig. 5) : son axe est marqué par une arête, de part et d'autre de laquelle se replie la feuille. Chaque face du chapiteau était ainsi décorée de deux demi-feuilles d'où jaillissait un buste masquant largement l'abaque, la tête occupant la place du traditionnel fleuron. Un seul buste est intact (fig. 4), deux autres étant endommagés et le troisième complètement et systématiquement bûché (fig. 5). Pour autant qu'on puisse en juger, ces représentations figurées étaient fortement stylisées : la tête est représentée par un buste en relief, auquel sont accolées deux protubérances figurant les oreilles, mais sur lequel les traits du visage n'ont sans doute jamais été sculptés. Le torse n'a pas de bras et sa largeur est équivalente à celle du visage ; il est fortement incliné vers l'avant, semblant surgir du *calathos*<sup>6</sup>.

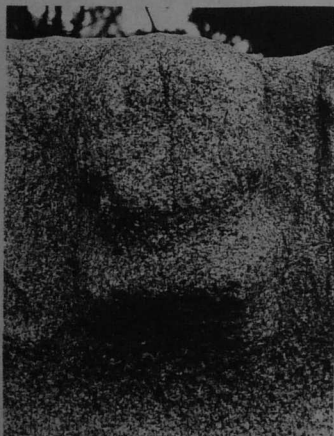


Fig. 4 : Détail du buste en relief, côté sud. (Cliché J.-Y. Eveillard)



Fig. 5 : Colonne de Saint-Méloir, vue de l'angle sud-est. (Cliché J.-Y. Eveillard)

<sup>5</sup> On retrouve un traitement identique du motif sur un fût de colonnette découvert à Langres : Cf. Espérandieu, n° 3242.

<sup>6</sup> On peut se demander si ce que nous interprétons comme un torse n'est pas une feuille, qui occuperait le centre du *calathos*, le décor figuré étant alors réduit à la tête. Néanmoins, ce volume présente en façade l'aspect d'un parallélogramme aux angles très vifs, sans que rien ne vienne en marquer le caractère végétal éventuel. En outre, il est clairement relié au disque représentant la tête.

L'abaque, dont les extrémités devaient reposer sur les quatre feuilles d'angle, est réduit à un bandeau en très faible saillie et intervient plus comme composante du décor, représentée par pure convention, que comme élément réellement fonctionnel. Il présente des côtés concaves, hérités des chapiteaux corinthiens et composites, mais assez maladroitement traités en une succession de pans rectilignes.

Ces chapiteaux non canoniques peuvent présenter des compositions très diverses et les analyses typologiques s'appuient généralement, dans leur essai de classification, sur la nature du décor figuré<sup>7</sup>. Le bloc de Saint-Méloir entre ainsi dans la catégorie des chapiteaux à bustes et l'organisation de son registre supérieur trouve de nombreux parallèles dans le monde romain<sup>8</sup>. Plus inhabituelle, en revanche, est la présence de l'ovolo torsadé. Il est tentant de rechercher un élément de comparaison dans la colonne du Jardin des Antiques, ne serait-ce qu'à cause de l'identité du motif. Sur le bloc de Corseul, néanmoins, la torsade appartient au fût, dont elle marque l'extrémité supérieure, tandis qu'à Saint-Méloir, elle fait partie intégrante du chapiteau. Dans le premier cas, il y a simplement volonté de décorer l'astragale, alors que dans le second, le lapicide a voulu charger le chapiteau d'une moulure supplémentaire. Le caractère très hétérodoxe de la composition est accentué par la présence de l'astragale et du collet, qui renvoient aux nombreux chapiteaux toscans exhumés à Corseul. Ces éléments nuisent quelque peu à l'équilibre de l'ensemble en donnant au chapiteau un aspect très élancé<sup>9</sup>. Il semble que le tailleur de pierre, soucieux d'enrichir le décor, ait juxtaposé, sans grand souci de cohérence, divers éléments, recourant en partie à un répertoire qui lui était familier.

L'aménagement particulier du lit d'attente du chapiteau de Corseul nous avait permis d'affirmer que ce bloc supportait une statue<sup>10</sup>. Ces données techniques font ici totalement défaut, le lit d'attente du bloc ayant été creusé d'un petit bassin. Il nous faut donc recourir à d'autres indices pour tenter de déterminer la fonction de cet élément.

Si certains chapiteaux quadricéphales étaient intégrés à des édifices, possédant le plus souvent une vocation religieuse, il nous semble difficile d'imaginer que tel ait pu être le cas ici : le bloc ne semble pas avoir été soumis à des règles de composition très strictes et le chapiteau devait occuper une place disproportionnée dans la colonne, ce qui, sur un plan esthétique, rendrait problématique son insertion dans un ensemble architectural. L'hypothèse d'une colonne isolée supportant une statue semble donc la plus vraisemblable. La

<sup>7</sup> C'est là, en substance, la démarche adoptée par E. Von Merklin dans son importante étude : *Antike Figural-Kapitelle*, Berlin, 1962.

<sup>8</sup> Pour un exemplaire très proche dans sa structure sinon dans le détail de l'exécution, voir E. Von Merklin, *op. cit.*, n° 309.

<sup>9</sup> L'astragale et l'ovolo semblent en quelque sorte faire double emploi.

<sup>10</sup> *R.A.O.*, 1996, p. 160-161 et fig. 7 ; *Patrimoine*, 1997, p. 30 et fig. 7.

comparaison avec le bloc de Corseul s'impose et il est tentant d'assigner à ces deux éléments si singuliers une signification et une fonction identiques.

Les spécialistes s'accordent maintenant à reconnaître dans les bustes ou têtes qui ornent certains chapiteaux le symbole des saisons (Sterckx, 1994, p. 29 ; Benoît, 1970, p. 91-92 ; Walter, 1970, p. 24-27). Le caractère très fruste du bloc Saint-Méloir donne à penser que cette signification pouvait être aisément perçue par tous, sans qu'il soit besoin de recourir à des artifices tels que la représentation des attributs des dieux qui personnifiaient généralement chacune des saisons. Ce symbolisme renvoie au culte de Jupiter, divinité invoquée comme garante des bonnes conditions météorologiques et donc, en premier lieu, de la succession régulière des saisons (CIL XIII, 6 ; Hatt, 1989, p. 188 ; Sterckx, 1991, p. 52). L'association fréquente, en Germanie et dans les Trois-Gaules, des chapiteaux à bustes et des groupes de Jupiter à l'anguipède (Benoît, 1970, p. 87-88) n'a donc rien d'étonnant. Cependant, pour les mêmes raisons que celles invoquées pour la colonne du « Jardin des antiques », en particulier l'étroitesse de l'abaque, nous ne pensons pas que ce bloc ait pu supporter autre chose qu'une statuette de Jupiter debout ou trônant.

La colonne de Saint-Méloir, comme celle de Corseul, est façonnée dans un granite extrait du massif de Languédias. Il est donc possible, malgré les incertitudes qui pèsent sur le lieu exact de sa découverte, d'en attribuer la taille à un artisan de la ville voisine. Nous n'avancerons de proposition de datation précise pour aucun des deux monuments : foncièrement originaux, ils ne peuvent être intégrés à des séries régionales. Par ailleurs, Corseul et ses environs n'ont livré aucun bloc datable sur critères stylistiques, ce qui nous prive de tout élément d'appréciation. Une fourchette comprise entre le début du second siècle et le milieu du troisième paraît cependant vraisemblable, puisqu'elle correspond à la période de grande diffusion des monuments à Jupiter.

L'existence en des lieux aussi voisins que Corseul et Saint-Méloir de deux colonnes à chapiteaux figurés est d'autant plus remarquable que le type est par ailleurs inconnu en Armorique. L'exemplaire le plus proche est, à notre connaissance, conservé à Jublains. Il s'agit d'un chapiteau à bustes en tuffeau, daté du début du troisième siècle. La sculpture figurative en est très mal conservée, mais son décor végétal le désigne sans conteste comme un exemplaire beaucoup plus abouti que les blocs coriosolites (Joulià, 1984).

Jean-Yves Eveillard  
Maître de Conférences d'Histoire Ancienne, UBO Brest.  
Yvan Maligorne,  
Docteur en Histoire Ancienne, UBO, Brest.

## BIBLIOGRAPHIE

- AMOUREUX P. et CLÉMENT J.H., 1993.- Quelques vestiges lapidaires du Penthièvre littoral. *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 21, 101-108.
- AUMASSON P., 197.- De l'Armorique gauloise à l'Armorique bretonne, in : *Les Côtes-du-Nord de la préhistoire à nos jours*, Saint-Jean d'Angély, 45-102.
- BANEAT P., 1927.- *Le département d'Ille-et-Vilaine, IV* (réédition 1973).
- BENOIT F., 1969.- *Arts et dieux de la Gaule*, Paris, 198 p.
- BENOIT F., 1970.- *Le symbolisme dans les sanctuaires de la Gaule*, Latomus, Bruxelles, 105, 108 p. 69 fig.
- BROISE P., 1969.- Éléments d'un ordre toscan provincial en Haute-Savoie, *Gallia*, 1, 15-22.
- BURNAND Y., 1985.- *Encyclopédie illustrée de Lorraine*, t. 2, *Les temps anciens. De César à Clovis*.
- DE LA BORDERIE A., 1896.- *Histoire de la Bretagne*, I, 592 p.
- DERIC M., 1777.- *Introduction à l'histoire ecclésiastique de Bretagne*, livre I.
- ESPERANDIEU E., 1907-1949.- *Recueil des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, I-XIII. Paris.
- EVEILLARD J.-Y., 1994.- Les deux fragments de statues en pierre découverts récemment à Corseul. *Patrimoine, Bull. Soc. Archéol. Corseul*, VIII, 23-32.
- EVEILLARD J.-Y. et MALIGORNE Y., 1995.- Le miliare de Victorin à Saint-Méloir-des-Bois (Côtes d'Armor) : le emploi d'une colonne et sa signification. *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 23, 19-24.
- GAIDOZ H., 1884.- Le dieu gaulois du soleil et le symbolisme de la roue, *Rev. Archéol.*, II, 7-53, 136-139.
- GAULTIER DU MOTTAY J., 1867.- Recherches sur les voies romaines des Côtes-du-Nord, *Bull et Mém. Soc. Emulation Côtes du Nord*, V, 1-186.
- GUENNOU G., 1965.- *La cité des Coriosolites*, Dossiers du Ce.R.A.A., édition 1981, 177 p.
- HARMOIS A.L., 1909.- Inventaire des découvertes archéologiques des Côtes-du-Nord, *Bull Mém Soc Emulation Côtes-du-Nord*, XLVII, 1-86.

- HATT J.-J., 1951.- Rota flammis circumsepta. *Rev. Archéol. Est*, 82-87.
- HATT J.-J.- 1989.- *Mythes et dieux de la Gaule*, I, Picard, Paris, 286 p.
- JOULIA J.-C.- 1984. Un chapiteau corinthisant à figures en buste de Jublains, *Cahiers du Groupe de Recherches sur l'Armée Romaine et les Provinces*, 3, 67-74.
- KOOUY C., 1981.- Le croissant lunaire sur les monuments funéraires gallo-romains, *Gallia*, 1.
- LOBINEAU, Dom, 1707.- *Histoire de Bretagne*, II, Rennes.
- MARTIN R., 1972.- Chapiteaux ioniques de Thasos. *Bull de Correspondance Hellénique*, 303-325.
- NERZIC R., 1972.- *La sculpture en Gaule romaine*, Paris, 343 p.
- OGEE, 1853.- *Dictionnaire géographique et historique de la province de Bretagne*, nouvelle édition revue et augmentée par A. Marteville et P. Varin, II, 986 p.
- OLIVIER A., 1985.- Un chapiteau original du premier siècle avant J.-C. à Alésia. *Rev Archéol Est*, XXXVI, 117-124.
- PAPE L., 1971.- In : *Documents de l'histoire de Bretagne* (dir. J. Delumeau). Toulouse, 402 p.
- PAPE L., 1995.- *La Bretagne romaine*. Rennes, 309 p.
- STERCKX Cl., 1991 et 1994.- Le cavalier et l'anguipède. *Ollodagos*, III, 1991, 1-107 et VI, 1994, 1-190.
- TREVEDY J., 1886.- La statue équestre de Guélen. *Bull Soc Archéol. Finistère*, XIII, « \_-62.
- VON HAGEN V.W., 1969.- *Les voies romaines*. Paris, 288 p.
- VON MERCKLIN E., 1962.- *Antike Figuralkapitelle*. Berlin.

## REPÈRE N° II LES FALUNS MIOCÈNES DE BRETAGNE

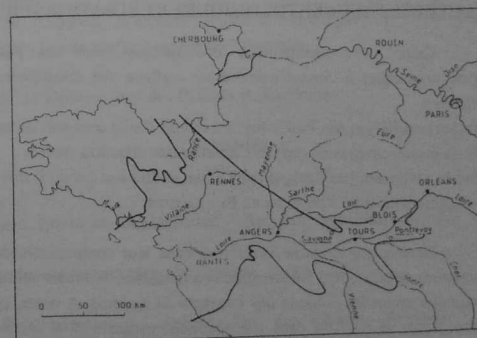
### HISTORIQUE

La première référence connue remonte à 1813 (1). Le terme de « faluns » qui paraît propre à la région de *Manthelan* (Indre et Loire) serait d'origine provençale.

### CONTEXTE PALÉOGÉOGRAPHIQUE

Les divers sédiments « faluniens » se sont déposés, il y a 16 millions d'années, au cours du Miocène (ère Tertiaire), lors d'une des trois transgressions (invasion marine) reconnues pour cette période (voir tableau 1).

Nommée *langhienne* (ex *Helbétien*), cette incursion marine se place dans un ensemble de fluctuations du niveau marin. Celles-ci furent consécutives aux contrechocs du plissement hercynien (orogénèse alpine) qui provoquèrent des variations de niveau du socle continental. Les périodes d'enfoncement plus ou moins réguliers des bassins sédimentaires (périodes de subsidence) causèrent les diverses augmentations, en extension et en profondeur, de la mer miocène. Son avancée dans les terres allait bientôt mettre en communication l'Atlantique et la Manche, isolant ainsi le Massif armoricain comme une île.



Extension de la mer des faluns au Miocène (D'après G. LECOINTRE in J.C. GALL, 1995)

	Étages terrestres	Zones mammaliennes	Dates m. foss. d'années	Étages marins		(Anciennes appellations)	
MIOCÈNE	supérieur	MN13	5	Punggetzien		(Redonien)	
		Turolien	MN12	6,3	Messinien		
			MN11		Tortonien	(Pontien)	
	Vallésien	MN10	12,5				
		MN9		Punggetzien			
	moyen	Astaracien	MN8	15,4			
			MN7		Serravalien	(Tortonien)	
		MN6					
	inférieur	Orléanien	MN5	16,5	Langhien		(Helvétien)
			MN4				
		Agénien	MN3	23,6	Burdigalien	Burdigalien	
			MN2		Punggetzien		
	MN1	24	Aquitanien	Aquitanien			

Tableau 1 :  
Stratigraphie du miocène  
(D'après L. GINSBURG  
et J. MORNAND, 1986)

### CARACTÈRES SÉDIMENTOLOGIQUES ET STRATIGRAPHIQUES

Cette roche sédimentaire biodétritique (dont une part notable est d'origine organique) à ciment calcaire ou argileux, est classiquement divisée en deux faciès :

- le faciès *pontilévien* (de Pontlevoy, au sud de Blois) composé de sables grossiers, plus ou moins chargés en quartz, à nombreuses coquilles roulées ;
- le faciès *savignéen* (de Savigné sur Lathan en Indre et Loire) formé de sables plus fins à ciment calcaire, très riche en Bryozoaires.

Hormis une certaine variabilité dans leur composition, ces deux corps sédimentaires se présentent fréquemment en faisceaux de strates obliques (litages) et de directions opposées (actions des courants de marées). A noter, également, que ces deux faciès se répètent dans une séquence verticale et se succèdent, souvent, latéralement.

### DONNÉES PALÉONTOLOGIQUES

A l'évidence, la roche montre que seules les parties dures des organismes se sont fossilisées : coquilles, dents, os... De tels gisements représentent le type même d'une accumulation post-mortem des restes organiques suite au transport par les courants (taphocénose). La cohabitation, dans les faluns, d'animaux issus de milieux très différents (marin, terrestre, fluviatile) renforce cette interprétation.

L'échantillonnage faunistique représentatif des diverses assises peut être détaillé ainsi :

#### Invertébrés

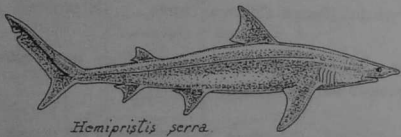
- Mollusques : 776 espèces dont notamment :
  - \* Céphalopodes (Nautilé)
  - \* Gastéropodes (Cônes, Nautica, Murex, ...), 554 espèces
  - \* Lamellibranches (Pecten, Chlamys, Ostrea, ...), 198 espèces.
- Bryozoaires : animaux coloniaux, souvent fixés sur d'autres espèces, 240 espèces ; colonies parfois pluridécimétriques.
- Coelentérés (Coraux) : 13 espèces ; majoritairement des coraux solitaires, pas de véritables récifs.
- Echinodermes :
  - \* Echinides (Oursins) : 25 espèces (Scutelles, Amphiopes, ...)
  - \* Crinoïdes (Lys de mer) : 1 espèce de Comatule.
- Crustacés : 11 espèces, dont des Balanes et des Crabes.

#### Vertébrés

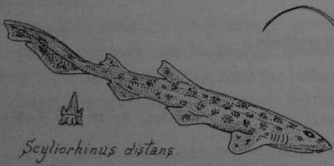
- Poissons :
  - \* Sélaciens (poissons cartilagineux) : Requins, Squales, Raies (22 espèces), Chimères.
  - \* Téléostéens (poissons osseux) : Dorades, Sargues, ...
- Mammifères marins : 14 espèces, dont des Cétacés (Baleines, Cachalots, Dauphins et un Sirénien voisin du Dugong, le *Metaxytherium*).



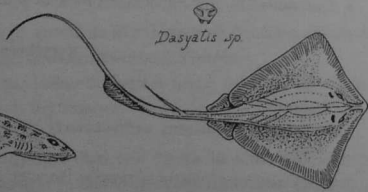
*Galeocerdo aduncus*



*Homipristis serra*

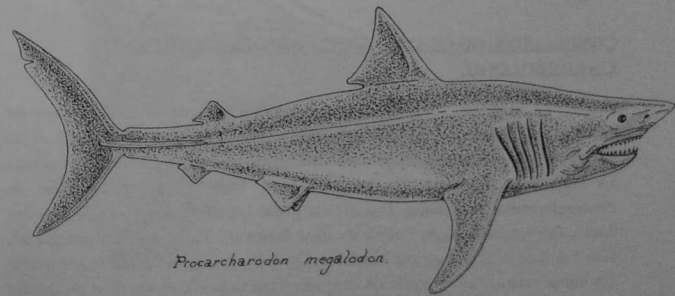
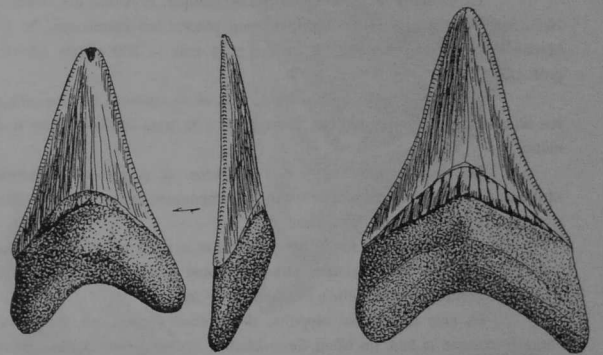


*Scyllorhinus distans*



*Dasyatis sp.*

LES FALUNS MIOCENES DE BRETAGNE



*Procarodon megalodon*

Dessins de François Chevrier

La prédominance marine est très nette, bien que des restes de vertébrés terrestres et fluviiaux soient parfois mis à jour. Les plus courants appartiennent à un Crocodilien (proche du Gavial actuel) et à plusieurs Chéloniens (Tortues, terrestres et d'eau douce). A contrario, les faluns d'Anjou-Touraine, issus d'une sédimentation plus littorale, renferment plus de restes de la faune continentale (Éléphants, Rhinocéros, Cervidés, ...).

#### PALÉOENVIRONNEMENTS

La synthèse de l'étude paléogéographique, la nature des communautés biologiques et les critères de sédimentation placent les faluns dans le domaine néritique (zone comprise entre le rivage et la cote - 200 mètres environ) peu profond.

Le faciès *pontilévien*, avec ses figures de courants (litages obliques) et ses nombreuses coquilles roulées, correspond à la zone littorale (entre 0 et - 20 mètres).

Les assises plus fines du *savignéen*, à nombreux Bryozoaires et Mollusques, indiquent une tranche d'eau plus importante (entre - 20 et - 120 mètres environ) et un milieu marin plus franc.

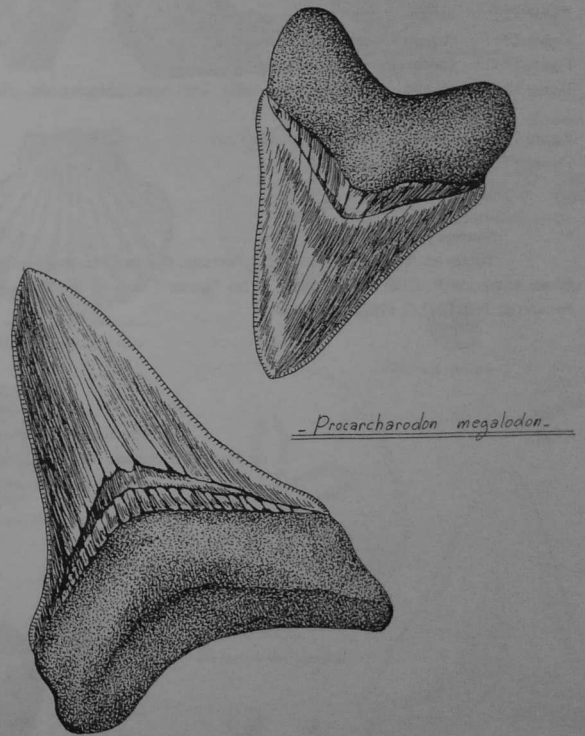
Les imbrications multiples de faciès et le mélange d'espèces marines et continentales, dont 20% existent encore de nos jours, révèlent les hésitations d'une transgression marine suite à l'effondrement marin.

La *mer des faluns* rappelle, de diverses façons, les vastes étendues littorales comme la baie du Mont Saint-Michel, mais sous un climat sub-tropical, voire tempéré-chaud, tel celui régnant à l'heure actuelle dans la région de la Mer Rouge.

#### CONCLUSION, OU QUAND LA PALÉONTOLOGIE REJOINT L'ARCHÉOLOGIE

L'utilisation, comme pierre à chaux, des faluns par les gallo-romains est attestée, à *Corseul* notamment, par plusieurs échantillons de *Monterfil II* et du *Temple de Mars* (l'étude sur la provenance est en cours). Qui dit faluns, dit fossiles ! La collection de Frère Ricordel, visible au Musée, contient une dent de *Procarcharodon megalodon* (ancêtre du grand requin blanc actuel) typique des faluns. Proviendrait-elle du *Temple du Haut-Bécherel* ? Fut-elle utilisée comme ex-voto ? A mon avis, partagé par Alain Provost, il n'y a rien d'in vraisemblable à cela. Lui-même connaît un exemple de dent identique trouvé à proximité d'un temple gallo-romain. La confirmation de cette hypothèse réside peut-être dans la

découverte, au *Temple d'Argentomagus* à *Saint-Marcel* (Indre), d'un ex-voto très particulier : une dent de ce grand requin (plus de 20 mètres, la dent dépassant 15 cm) qui hantait la mer miocène voilà 16 millions d'années.



- *Procarcharodon megalodon* -

Dessins de François Chevrier



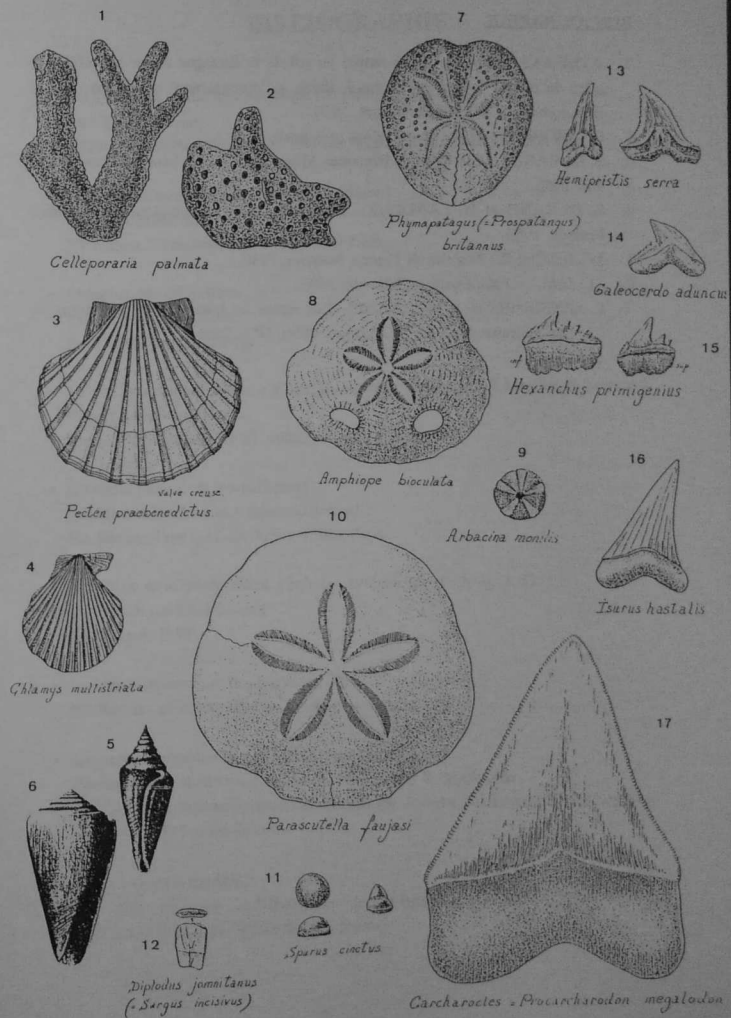
## LÉGENDE PLANCHE 1

- Figures 1 et 2 : Bryozoaires  
 Figures 3 et 4 : Mollusques Lamellibranches  
 Figures 5 et 6 : Mollusques Gastéropodes (Cônes)  
 Figures 7 à 10 : Echinides  
 Figure 11 : Dorade  
 Figure 12 : Sargue  
 Figure 13 : Requin voyageur de grande taille  
 Figure 14 : Galéocerdo = Requin tigre  
 Figure 15 : Requin d'assez grande taille des eaux chaudes du plateau continental  
 Figure 16 : Isurus, grand requin de pleine mer  
 Figure 17 : Grand requin blanc.

## Sources des illustrations

Toutes les figures, sauf indication contraire, sont extraites de *Fossiles des faluns miocènes* (F. CHEVRIER, 1989) et les figures 5 et 6 de la planche 1 de *Fossiles de France* (J.C. FISCHER, 1980).

Serge SORINAS  
 Ex-Assistant de Laboratoire  
 au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris  
 D.E.S. de Paléontologie



**BIBLIOGRAPHIE**

1. ATHENAS.- Mémoire sur la nature du sol de la Bretagne et sur les différents gîtes de pierres calcaires propres à servir à l'amendement des terres dans le département de la Loire-Inférieure, 1813.
2. F. CHEVRIER.- Fossiles des faluns miocènes, 1989.
3. S. DURAND.- Le tertiaire de Bretagne, Mém. Soc. Géol et Min. de Bretagne, T. XII, 1960.
4. S. DURAND et H. LARDEUX.- Bretagne : guides géologiques régionaux.- Masson, 1985.
5. J.C. FISCHER.- Fossiles de France, Masson, 1980.
6. J.C. GALL.- Paléoécologie. Masson, 1995.
7. L. GINSBURG et J. MORNAND.- Les restes de mammifères des faluns de l'Anjou-Touraine. Soc. Et. Sc d'Anjou, Mém. N° 6, 1986.

**BIBLIOGRAPHIE**

- Les Dolmens. Sociétés néolithiques et pratiques funéraires.  
Par Claude Masset.  
Collection des Hespérides. Ed. Errance, 7 rue Jean du Bellay 75004 Paris.
- L'âge du bronze en Europe (nouvelle édition)  
Par Jacques Briard.  
Ed. Epona, 7 rue Jean du Bellay 75004 Paris.
- Bretagne des mégalithes  
Par Pierre-Roland Giot.  
Ed. Ouest-France/Edilarge.
- La tête sculptée en pierre « d'époque celtique découverte à Msecke Zchrovice à l'ouest de Budapest ».  
Kronos BY Editions BP 21 - 92333 Sceaux Cedex.
- L'habitat gaulois de Feurs (Loire)  
Par Michel Vaginay et Vincent Guichard.  
Ed. Epona, 7 rue Jean du Bellay 75004 Paris.
- L'histoire de la Gaule. 6ème siècle av. J.-C. au 1er siècle ap. J.-C.  
Par Danièle et Yves Roman.  
Ed. Fayard, 1997.
- La Vénus pudique de Boulogne-sur-Mer.  
Ed. Service archéologique de Boulogne-sur-Mer.
- La pierre de construction en Armorique romaine.  
Par Jean-Yves Eveillard, L. Chauris, M. Tuarze, Y. Maligorne.  
Ed. Centre de Recherche bretonne et celtique. Faculté des Lettres Victor Segalen, BP 814 - 29285 Brest Cedex.
- Les Thermes d'Evreux.  
Ed. Pole Editorial archéologique de l'Ouest. Laboratoire d'archéométrie. Université Rennes 1 - 35042 Rennes Cedex.

- Recherches sur Jublains et sur la Cité des Diablinthes.  
Ed. Pole éditorial archéologique de l'Ouest.
- Recherches sur les fortifications linéaires romaines  
Par Joëlle Napoli.  
Ed de Boccard, rue de Médicis 75006 Paris.
- La peinture romaine. Du peintre au restaurateur.  
et  
Initiations d'opus sectile et décors à réseau. Essai de terminologie.  
Par Alix Barbet avec la collaboration de Claudine Allag.  
Ed. Centre d'études des peintures murales romaines. CNRS-ENS. Laboratoire  
d'archéologie. E.M.S. 45 rue d'Ulm - 75230 Paris Cedex 05.
- César et la Gaule.  
Par Christian Goudineau.  
Ed. Epona.
- L'Empire romain du III<sup>e</sup> siècle. Histoire politique 192-325 ap. J.C.  
Par Michel Christol.  
Ed. Epona.
- La navigation dans l'antiquité.  
Sous la direction de Patrice Pomey.  
Ed. Epona.
- La fin de la cité antique et le début de la cité médiévale, de la fin du III<sup>e</sup> siècle à  
l'avènement de Charlemagne.  
Etudes réunies par Claude Lepelley.  
Ed. Epona.



